

**LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DUMOINE  
COMME AIRE PROTÉGÉE**

**PROPOSITION DU COMITÉ DUMOINE**

**PRÉSENTÉE À LA DIRECTION DU PATRIMOINE  
ÉCOLOGIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT**

**AOÛT 2004**

**UQCN • UNION QUÉBÉCOISE POUR  
LA CONSERVATION DE LA NATURE**

1085, avenue de Salaberry, bureau 300, Québec (Québec) G1R 2V7

• TÉL. : (418) 648-2104 • TÉLÉC. : (418) 648-0991 • [courrier@uqcn.qc.ca](mailto:courrier@uqcn.qc.ca) • [WWW.UQCN.QC.CA](http://WWW.UQCN.QC.CA)



# TABLE DES MATIÈRES

---

|   |           |
|---|-----------|
| TABLE DES MATIERES.....   | <b>1</b>  |
| 1. ....CONTEXTE.....  | <b>4</b>  |
| 2. ....LOCALISATION ET TOPONYMIE .....                                | <b>5</b>  |
| <b>2.1 Localisation</b> .....   | <b>5</b>  |
| <b>2.2 Profil de la rivière Dumoine</b> .....                         | <b>6</b>  |
| <b>2.3 Infrastructures</b> .....                                      | <b>7</b>  |
| <b>2.4 Toponymie</b> .....  | <b>7</b>  |
| 3. ....MILIEU BIOPHYSIQUE.....  | <b>9</b>  |
| <b>3.1 Caractérisation du milieu</b> .....                            | <b>9</b>  |
| Géologie et géomorphologie.....                                       | 9         |
| Climat .....  | 9         |
| Couvert végétal .....   | 9         |
| Faune .....   | 10        |
| <b>3.2 Éléments structurants du paysage</b> .....                     | <b>11</b> |
| 4. ....INTEGRITE ECOLOGIQUE .....                                     | <b>13</b> |
| <b>4.1 Valeur de conservation</b> .....                               | <b>13</b> |
| <b>4.2 Forêts intactes</b> .....                                      | <b>14</b> |
| 5. ....AIRES PROTEGEES ET TERRITOIRES SOUS RESERVE.....               | <b>16</b> |
| <b>5.1 Protection du territoire</b> .....                             | <b>16</b> |
| Écosystèmes forestiers exceptionnels .....                            | 17        |
| <b>5.2 Zones d'exploitation contrôlée et Pourvoires</b> .....         | <b>17</b> |
| 6. ....VALEUR ECOTOURISTIQUE ET RECREOTOURISTIQUE .....               | <b>19</b> |
| 7. ....VALEUR HISTORIQUE.....   | <b>21</b> |
| <b>7.1 Archéologie</b> .....  | <b>21</b> |
| <b>7.2 Histoire récente</b> .....                                     | <b>21</b> |
| La terre des Nishnabis .....  | 21        |
| La traite des fourrures .....   | 22        |
| L'ère de l'exploitation forestière .....                              | 22        |
| 8. ....LES ENJEUX .....   | <b>24</b> |
| <b>8.1 Aménagement forestier et fragmentation du territoire</b> ..... | <b>24</b> |

|      |   |           |
|------|---|-----------|
| 8.2  | <b>Position des compagnies forestières</b> .....                                      | <b>25</b> |
| 8.3  | <b>Développement hydro-électrique</b> .....   | <b>26</b> |
| 8.4  | <b>Corridor protégeant la biodiversité</b> .....                                      | <b>27</b> |
| 9    | <b>.....COMPARATIF AVEC LES AUTRES GRANDS BASSINS VERSANTS DE LA REGION</b> .....     | <b>29</b> |
| 9.1  | <b>Du point de vue géographique</b> .....   | <b>29</b> |
| 9.2  | <b>Du point de vue patrimonial</b> .....  | <b>29</b> |
| 9.3  | <b>Du point de vue forestier</b> .....  | <b>30</b> |
| 9.4  | <b>Du point de vue éco-récréotouristique</b> .....                                    | <b>30</b> |
| 10   | <b>.....CONCLUSION</b> .....  | <b>33</b> |
| 11   | <b>.....REFERENCES</b> .....  | <b>34</b> |
| 12   | <b>.....ANNEXES</b> .....   | <b>36</b> |
| 12.1 | <b>Liste et description des partenaires</b> .....                                     | <b>36</b> |
|      | <i>Action pour la protection des forêts du Québec (APFQ)</i> .....                    | 36        |
|      | <i>Archéo-08</i> .....  | 36        |
|      | <i>Association canadienne de canotage récréatif</i> .....                             | 36        |
|      | <i>Association des gestionnaires de zecs de l'Abitibi-Témiscamingue (AGZAT)</i> ..... | 36        |
|      | <i>Black Feather</i> .....  | 37        |
|      | <i>CRE-Abitibi-Témiscamingue</i> .....  | 37        |
|      | <i>CREDD-Outaouais</i> .....  | 37        |
|      | <i>ECOaventures</i> .....   | 37        |
|      | <i>Fédération québécoise du canot et du kayak</i> .....                               | 37        |
|      | <i>Fondation Rivières</i> .....   | 38        |
|      | <i>SNAP-VO</i> .....  | 38        |
|      | <i>Trailhead</i> .....  | 38        |
|      | <i>UQCN</i> .....   | 38        |
|      | <i>WWF-Canada</i> .....   | 38        |
|      | <i>ZEC Dumoine</i> .....  | 39        |
|      | <i>ZEC Rapides-des-Joachims</i> .....   | 39        |
| 12.2 | <b>Coordonnées des groupes partenaires</b> .....                                      | <b>40</b> |
| 12.3 | <b>Espèces en péril</b> .....   | <b>42</b> |
| 12.4 | <b>Réserves écologiques</b> .....   | <b>42</b> |
| 12.5 | <b>Liste des pourvoies et des ZEC</b> .....   | <b>43</b> |
| 12.6 | <b>Écosystèmes forestiers exceptionnels</b> .....                                     | <b>44</b> |
| 12.7 | <b>Lettre d'appui de Tembec</b> .....   | <b>47</b> |
| 12.8 | <b>Lettre de Commonwealth Plywood</b> .....   | <b>48</b> |
| 12.9 | <b>Lettre d'Air Kipawa, Inc.</b> .....  | <b>49</b> |

## TABLE DES FIGURES

|   |    |
|---|----|
| Figure 1 - Localisation approximative du secteur du bassin versant de la rivière Dumoine..... | 5  |
| Figure 2 - Grandes forêts intactes, sud-ouest du Québec, selon Global Forest Watch .....      | 15 |
| Figure 3 - Aires protégées dans les régions naturelles C01 et C02 .....                       | 16 |
| Figure 4 - Territoires fauniques dans les régions naturelles C01 et C02.....                  | 18 |
| Figure 5 - Aires communes forestières dans les régions naturelles C01 et C02 .....            | 24 |
| Figure 6 - Principaux corridors linéaires dans les régions naturelles C01 et C02.....         | 25 |
| Figure 7 - Connectivité continentale Dumoine – Algonquin – Adirondack.....                    | 28 |

Photo page couverture : Gilles Chartier

## 1. CONTEXTE

---

Dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées (SQAP), mise en place par la Direction du patrimoine écologique (DPÉDD) du Ministère de l'Environnement (MENV), le Québec se verra doté d'aires protégées sur 8 % de son territoire, d'ici 2005. Se basant sur des critères écologiques, l'identification de territoires d'intérêts pour la conservation de la biodiversité se déroulera bientôt pour la province naturelle C (qui comprend la partie du Bouclier canadien allant du Témiscamingue jusque dans la région de Charlevoix, au sud du 49<sup>e</sup> parallèle). Le moment est donc idéal pour suggérer de protéger la région de la rivière Dumoine de tout développement industriel, pour le bénéfice des générations futures.

À l'automne 2003, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) a contacté plusieurs intervenants intéressés au projet de désignation d'une aire protégée dans le territoire du bassin versant de la rivière Dumoine. Ainsi, l'UQCN vise à concerter les actions entreprises par le passé par les organismes locaux, régionaux et nationaux, afin de soumettre une proposition d'aire protégée au MENV. Plusieurs groupes ont répondu à l'appel et une première réunion a eu lieu en novembre. Par la suite, un suivi et une coopération entre les groupes intéressés ont permis la réalisation de cette proposition.

Le texte qui suit présente le territoire du bassin versant de la rivière Dumoine comme site candidat pour accueillir une aire protégée. La liste et la description des partenaires sont présentées en annexe 12.1 et 12.2.

## 2. LOCALISATION ET TOPONYMIE

### 2.1 LOCALISATION

Situé sur le versant nord du bassin hydrographique de l'Outaouais, l'ensemble lac et rivière Dumoine (46°20'N / 77°50'W) coule dans l'axe nord-sud (figure 1). Il prend sa source au lac Machin, quelques dizaines de kilomètres au nord du lac Dumoine (dans la réserve faunique La Vérendrye), coule sur environ 140 km et se jette dans la rivière des Outaouais à 12 km à l'ouest de Rapides-des-Joachims (à environ 200 km à l'ouest de Gatineau). La rivière Dumoine forme la limite entre les régions administratives de l'Outaouais (07) et de l'Abitibi-Témiscamingue (08) et la limite entre les MRC Pontiac et Témiscamingue. Le lac Dumoine, quant à lui, forme la limite sud-ouest de la réserve faunique La Vérendrye.

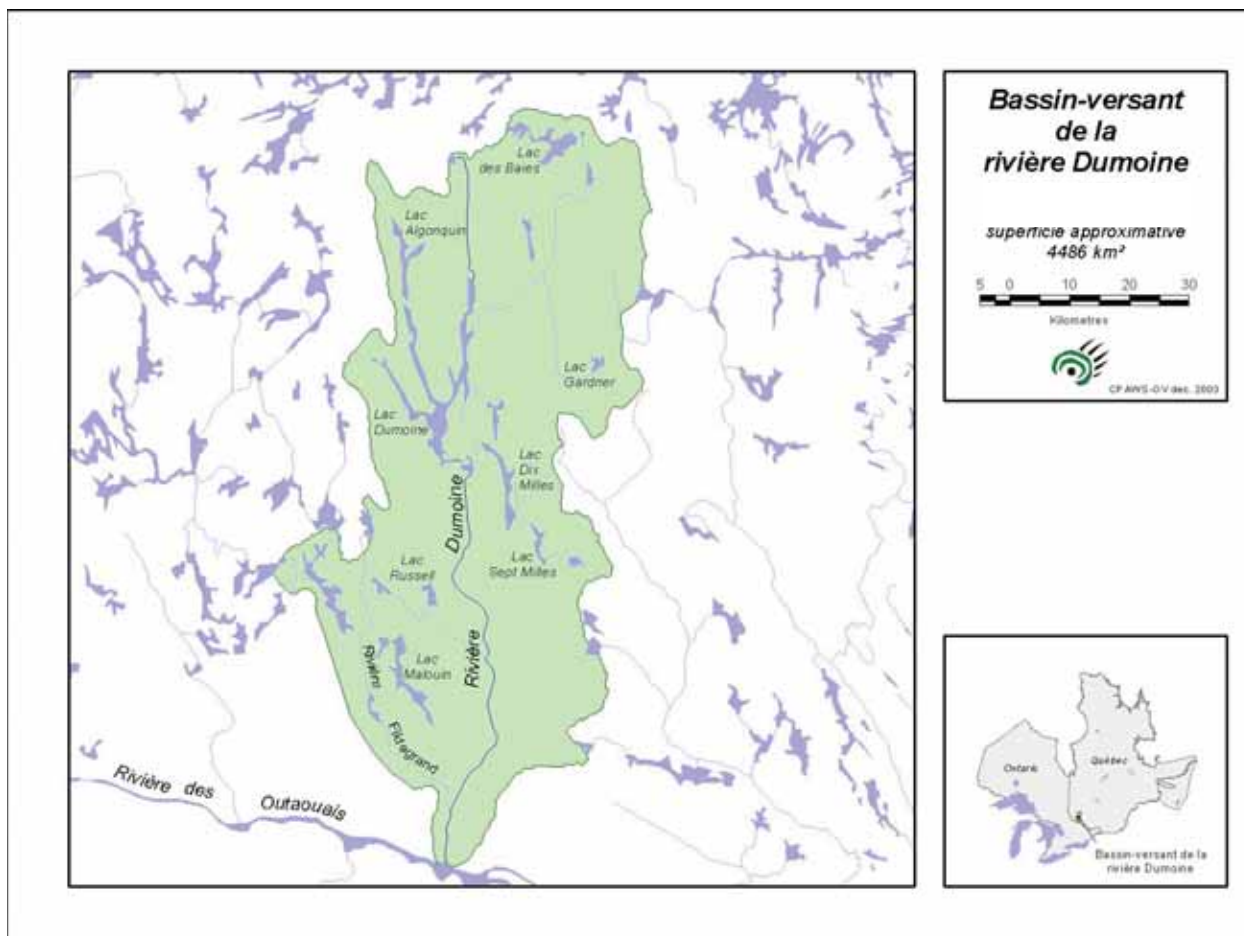


Figure 1 - Localisation approximative du secteur du bassin versant de la rivière Dumoine

La rivière Dumoine est particulière car elle traverse trois régions géologiques distinctes : elle prend sa source dans le Bouclier canadien, poursuit son cours dans le plateau des Laurentides et se jette dans la rivière des Outaouais, à la limite des Basses-terres du Saint-Laurent et des Grands-Lacs.

La rivière Dumoine draine un bassin d'une superficie d'environ 4 400 km<sup>2</sup>. L'amplitude du débit de la rivière est plutôt faible et le débit réservé est évalué à 26,65 m<sup>3</sup>/s au rapide du Pin rouge (ATINO, 2002).

## **2.2 PROFIL DE LA RIVIÈRE DUMOINE**

Avec environ 170 m de dénivélé sur un peu plus de 140 km de longueur, le profil altitudinal de la rivière Dumoine varie de 320 m à 150 m jusqu'à la fin de sa course, dans la rivière des Outaouais. Elle comprend plusieurs seuils importants, dont la majorité sont impraticables, bien que pouvant être portagés.

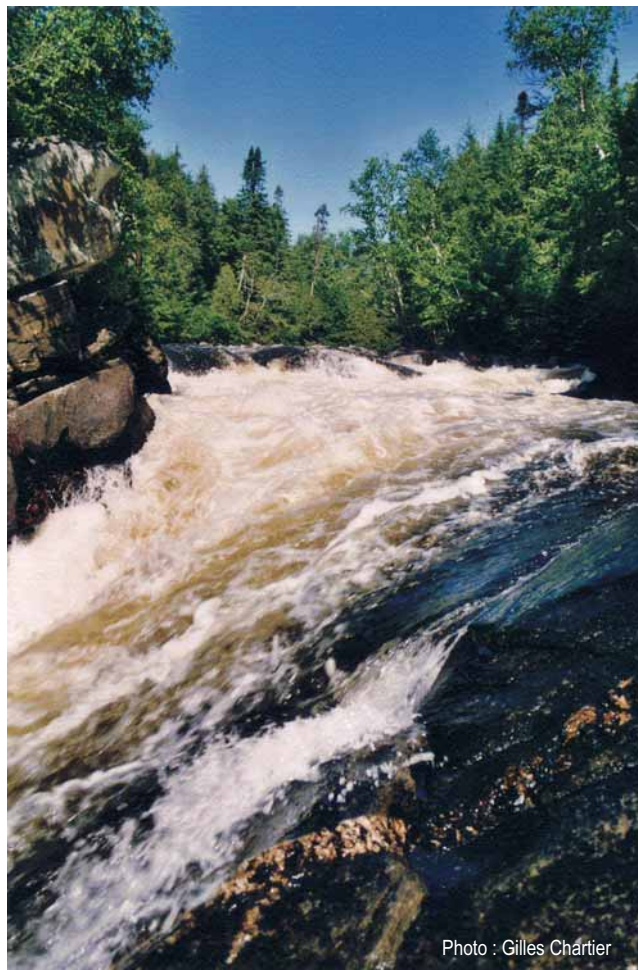


Photo : Gilles Chârtier

La rivière peut se diviser en quatre sections :

La première section comprend les eaux de tête, le lac Dumoine, le lac Sept Mille, le lac Brûlart et le lac Laforge. Cette section n'est accessible qu'en hydravion. Elle représente le point de départ des excursions en canot de cinq jours. Plusieurs amateurs de pêche viennent aussi par hydravion pour rejoindre les pourvoiries du secteur, qui occupent les rives de ces lacs.

La deuxième section comprend les eaux vives de l'amont de la rivière. Cette zone, depuis les chutes à l'aval du lac Laforge, jusqu'au lac Sheerway, n'est accessible que par canot ou kayak et comprend plus de 40 séries de rapides et de chutes avec plusieurs sites pour y installer son campement. Du point de vue des canoteurs avides de sensations, c'est la section la plus intéressante de la rivière.



La troisième section comprend le milieu calme de la rivière. Cette partie, qui va du lac Sheerway jusqu'aux rapides Pin Rouge au lac Robinson, est accessible par la route. Grande Chute est l'attraction majeure de cette section. Cette zone comprend plusieurs points de chasse, pêche et camping. Les quartiers du *Dumoine Rod & Gun Club*, fondé en 1918, traduit l'occupation historique de l'endroit.

La dernière section dessert les eaux vives de la partie aval de la rivière. Allant du portage de Grande Chute jusqu'à l'embouchure de la rivière des Outaouais, cette section est plus tranquille. Par contre, le paysage est magnifique et les sites de camping sauvage sont accessibles, ce qui rend ce secteur attrayant pour une sortie en canot de deux jours.



### **2.3 INFRASTRUCTURES**

Les terres sont presque entièrement publiques. Peu d'infrastructures sont présentes sur le territoire. Le long de l'axe de la rivière, seulement deux points de sortie intermédiaires sont présents : lac Sheerway (km 40) avec route tertiaire et plusieurs chalets, et Grande Chute (km 22) avec route et poste d'accueil de la zec Dumoine (communications d'urgence). Entre ces deux points, une route tertiaire longe ici et là la rivière. Par la suite, il n'existe aucun point de sortie intermédiaire.

### **2.4 TOPONYMIE**

Le nom Dumoine a d'abord servi à identifier le territoire du bassin hydrographique du lac et de la rivière Dumoine. Ce toponyme a probablement été choisi en l'honneur d'un membre d'une famille renommée de commerçants Français. En 1697, Sieur d'Iberville, son jeune frère Jean-Baptiste Le Moyne et une

poignée d'hommes ont pagayé sur la rivière des Outaouais pour aller affronter les Anglais à la baie d'Hudson. Plus tard, ils ont exploré le Mississippi et Jean-Baptiste Le Moyne gagna une place dans l'histoire comme fondateur de la Nouvelle-Orléans (Wilson, 1993, p. 53).

Les Algonquins ont baptisé la **rivière Cakawitopotak Sipi** et **Ekonakwasi Sipi** qui signifient respectivement *rivière de l'aulne* en raison de nombreux aulnes que l'on retrouve de chaque côté de ses rives et *rivière du désir*. Une carte de Nicolas Bellin, de 1755, la nomme **Acounagousin**. Loter, en 1762, et Carver, en 1776, la désignent également ainsi et lui attribuent le lac Caouinagamic comme source. La carte de 1801 d'Alexander Mackenzie indique le tracé de la **rivière du Moine** mais ne remonte pas jusqu'à sa source. Son nom peut provenir du poste de traite construit vers la fin du Régime français à l'embouchure de la rivière. Abandonné en 1761, le fort Dumoine reprend ses activités vers 1785, grâce à des Canadiens, mais ne semble plus donner signe de vie après 1800 (FQCK, 1999).

## **3. MILIEU BIOPHYSIQUE**

---

### **3.1 CARACTÉRISATION DU MILIEU**

Cette section vise à décrire la richesse du milieu du point de vue géomorphologique, climatique, floristique, faunique, ainsi que les éléments structurants du paysage.

#### **GÉOLOGIE ET GÉOMORPHOLOGIE**

La région de l'Outaouais est partagée entre les Basses-terres du Saint-Laurent et le Bouclier canadien, alors que le Témiscamingue se situe au cœur du Bouclier canadien, dans la province géologique de Grenville. Le socle est généralement composé de roches ignées et métamorphiques vieilles de plus de deux milliards d'années. Les dépôts de surface sont de type glaciaires, la région ayant été recouverte entièrement lors du dernier épisode glaciaire au Quaternaire.

Le long de la rivière Dumoine, trois types de vallées se rencontrent. Le nord du bassin se jette dans les lacs Dix Mille et Laforge qui occupent une vallée lacustre. Puis, la rivière traverse une vallée en auge suivie d'une vallée en V, avant de se jeter dans la rivière des Outaouais. (ATINO, 2002).

#### **CLIMAT**

Ce territoire est sous l'influence d'un climat continental de type subpolaire doux, subhumide et à saison de croissance longue. Il appartient au domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune. Grâce à la position géographique de la région, ce territoire bénéficie de longues heures d'ensoleillement. C'est pour toutes ces raisons que l'on retrouve principalement des forêts de feuillus au Témiscamingue, malgré sa position avoisinant le 47<sup>e</sup> parallèle.

#### **COUVERT VÉGÉTAL**

On observe sur le site de la rivière Dumoine une très grande diversité de types forestiers associés tant aux forêts feuillues, mélangées, que résineuses. Les peuplements sur ce territoire se composent notamment de plusieurs pinèdes (pinèdes blanches, rouges, à chênes rouges), d'érablières sucrières, de chênaies rouges à pin blanc, etc. Certaines de ces forêts sont anciennes et d'autres sont issues de vieilles coupes. Aussi, on retrouve des feuillus intolérants comme le peuplier faux-tremble et le bouleau blanc. Plus au sud, on retrouve encore l'érablière à tilleul et l'érablière à hêtre. De gigantesques pinèdes

blanches ou rouges bordent les rivières et les lacs. On retrouve également des forêts secondaires issues de vieilles coupes. Ainsi, on note la présence de feuillus intolérants, tels le peuplier faux-tremble et le bouleau à papier. En bordure des rivières Dumoine et des Outaouais, on observe des toposéquences remarquables sur des versants de un à deux kilomètres de longueur.

De plus, le territoire à l'étude comporte trois espèces vulnérables : l'hélianthe à feuilles étalées (*Helianthus divaricatus*), la renouée de Douglas (*Polygonum douglasii*) et le sumac aromatique (*Rhus aromatica*), sans parler des quinze espèces susceptibles d'être désignées en péril (annexe 12.3).

## **FAUNE**

La faune sur ce territoire est abondante. En effet, selon le WWF et l'UQCN (1998), la rivière Dumoine et la diversité de ses milieux forestiers favorisent une grande diversité faunique. On y retrouve originaux, ours noir, castors, loutres, rats musqués, visons, lynx du Canada, cerfs de Virginie et loups. Le lynx roux (espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec) aurait même été aperçu par certains utilisateurs de la zec Rapides-des-Joachims<sup>1</sup>. De plus, de nombreuses espèces d'oiseaux représentatives de la forêt mixte québécoise mature y nichent : aigles (pygargue et aigle-pêcheur), buses de toutes sortes, faucon, grand héron, martin-pêcheur, huard, canard noir, grand bec-scie, gélinotte huppée, pic maculé, grimpeur brun, hirondelle bicolore, roitelet à couronne dorée et de nombreuses espèces de parulines dont le bruant à gorge blanche et le quiscale bronzé. Signalons que la paruline des pins y est probablement mieux représentée qu'ailleurs sur le territoire québécois. (Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional, 1995).

L'herpétofaune présente dans le secteur est aussi très riche. Parmi les espèces que l'on peut rencontrer, notons la salamandre à points bleus, la rainette crucifère, la grenouille des bois, les tortues serpentine et peinte et la couleuvre rayée (Bider et Matte, 1991). De plus, dans un secteur de la ZEC Dumoine qui fait partie du territoire présenté ici, on a identifié une dizaine d'espèces d'amphibiens et reptiles dont la grenouille des marais (*Rana palustris*) –mention en 1988–, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.

---

<sup>1</sup> Robert, J. Zec Rapides-des-Joachims. Communication personnelle, 13 août 2004.

Les cours d'eau foisonnent de nombreuses espèces de poissons convoitées par les pêcheurs : omble de fontaine, touladi, brochet, doré et truite moulac. De plus, il y a présence de quelques frayères à dorés jaunes et à omble de fontaine, inscrites dans le Règlement sur les normes d'intervention forestière (RNI).

Finalement, on trouve dans le territoire du bassin versant de la rivière Dumoine deux espèces vulnérables, le pygargue à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*) et le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) ainsi qu'une espèce susceptible d'être désignée, la grenouille des marais (*Rana palustris*) (annexe 12.3).

### **3.2 ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU PAYSAGE**

Les roches métamorphiques du Bouclier laurentien composent le substrat rocheux de l'ensemble du bassin versant. La partie nord occupe une large vallée lacustre au relief doux, formé de coteaux aux versants à pente faible. Le réseau hydrographique occupe une surface importante de la portion nord du bassin, avec environ 15 % de sa superficie (Robitaille et Saucier, 1998). Les nombreux plans d'eau y sont répartis de manière relativement uniforme.

Les rivières ont un faible débit. On y trouve aussi de nombreuses tourbières. Dans son tronçon central, la vallée adopte une forme en auge, et le relief s'accroît. En fin de parcours, la rivière emprunte une vallée en V plus encaissée. Le relief devient de plus en plus accidenté : l'amplitude altitudinale moyenne du terrain triple entre les extrémités nord et sud du bassin et les versants en pente forte y deviennent beaucoup plus fréquents (Robitaille et Saucier, 1998). Le paysage du sud du bassin se caractérise par de nombreux affleurements rocheux. La superficie occupée par les plans d'eau diminue aussi de moitié (Robitaille et Saucier, 1998).



Photo : Zec Dumoine

Le climat à l'embouchure de la rivière Dumoine est particulièrement doux et la saison de croissance y atteint 180 jours. À sa source, la saison de croissance est plus courte d'environ 10 à 20 jours. Le nord du bassin est compris dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune; le sud est dans celui de l'érablière à bouleau jaune (Robitaille et Saucier, 1998). Son tronçon central est occupé par des groupements d'essences dominés par le pin blanc. C'est aussi dans cette section que l'on observe le moins d'exploitations forestières. La forêt a au-delà de 90 ans sur plus de la moitié de la superficie de la vallée, ce qui lui confère un **caractère exceptionnel au niveau régional**.

À l'échelle du Pontiac et du Témiscamingue, le bassin de la Dumoine présente un **niveau d'intégrité et une importance patrimoniale élevés**. Tel que noté ci-haut, les forêts de ce bassin présentent une proportion importante de peuplements anciens (plus de 50% du bassin de la Dumoine contre moins de 30 % pour le bassin de la rivière Noire et moins de 20 % pour le bassin de la rivière Coulonge) (ATINO, 2001). Au niveau régional, on ne retrouve plus de dominance du pin blanc que dans le bassin de la Dumoine. À l'ouest, les forêts du Témiscamingue ont fait, elles aussi, l'objet d'une exploitation importante. **Le bassin de la rivière Dumoine représente donc un refuge naturel à l'échelle du sud-ouest québécois**. De même, le bassin de la rivière Dumoine abrite beaucoup plus de sites archéologiques que les vallées voisines, en particulier des sites amérindiens de la période préhistorique (ATINO, 2001). Enfin, la rivière Dumoine demeure encore exempte d'aménagements hydroélectriques.

Pour la FAPAQ (2002, p.4), la Dumoine fait partie des éléments géographiques d'intérêt. En effet, « on compte de plus quelques grandes chutes et des falaises importantes au Témiscamingue, notamment le long de la rivière des Outaouais, entre les villes de Témiscaming au Québec et de Mattawa en Ontario, ainsi que sur la rivière Dumoine. Parmi les grands cours d'eau, citons les rivières Bell et Harricana, de même que la Kinojévis, l'Outaouais et la Dumoine, cette dernière étant reconnue comme une excellente rivière pour la pratique du kayak. ». De plus, le même document donne la liste des principaux sites d'intérêt du territoire. En ce qui a trait aux rivières « où le canotage se pratique dans la plus grande tranquillité et l'environnement le plus rustique qui soit ... au Témiscamingue, nommons les rivières Kipawa, Dumoine, Maganasipi et des Outaouais qui offrent toutes des panoramas à couper le souffle dans la quiétude la plus totale. » (FAPAQ 2002, p. 79).

## **4. INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE**

---

### **4.1 VALEUR DE CONSERVATION**

Le territoire qui entoure la rivière Dumoine constitue une vaste aire naturelle très peu perturbée. Selon le WWF et l'UQCN (1998), une grande proportion de ce territoire comporte un haut niveau d'intégrité écologique. Les forêts de pins rouges et de pins blancs qui bordent la rivière des Outaouais constituent des milieux magnifiques particulièrement riches. Ces peuplements surannés (90 ans et plus) comportent plusieurs pinèdes rouges d'une pureté exceptionnelle.

La protection du bassin versant permettra donc de réunir les conditions propices en agissant sur plusieurs facteurs importants qui peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau, tels que la protection d'une partie intégrante des milieux humides, l'atténuation des problèmes d'érosion des berges, la préservation des populations animales aquatiques, etc.

Ce vaste territoire englobe la rivière Dumoine, la seule rivière sauvage non harnachée de la région. On y retrouve notamment plusieurs écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) et quelques forêts vierges (sur pentes fortes et escarpements). À l'intérieur de ce territoire, en bordure de la rivière des Outaouais, on compte trois réserves écologiques (André-Linteau, Aigle-à-Tête-Blanche, James-Little). Ces aires protégées renferment la presque totalité des EFE répertoriés à ce jour dans le site de la rivière Dumoine. Un des atouts majeurs de ce site est qu'il forme un corridor naturel important pour la faune reliant la réserve faunique de La Vérendrye au Québec, au parc Algonquin en Ontario, qui constitue une zone de transition primordiale entre la forêt boréale et les forêts feuillues du sud.

Le territoire visé (région administrative de l'Outaouais) a été traité par une analyse de carence pour identifier les ensembles topographiques irremplaçables du Cadre écologique de référence (Bergeron 2002). Bien qu'aucun site n'ait été jugé irremplaçable, l'ensemble topographique situé à l'est de l'embouchure de la Dumoine dans la rivière des Outaouais a été sélectionné par les trois scénarios de réseaux d'aires protégées proposés pour la région administrative. Il appert que cet ensemble topographique hétérogène de 135 km<sup>2</sup>, étant composé principalement de buttes à pente faible et de versants à pente forte dont les dépôts de till varient entre 50 et 100 cm, permet d'optimiser l'objectif de protéger 8% de la biodiversité de l'Outaouais.

## 4.2 FORÊTS INTACTES

Global Forest Watch Canada, sous la bannière de Global Forest Watch et World Resources Institute (Washington, D.C.) a récemment publié un rapport complet sur les grandes forêts intactes du Canada (Lee *et al.*, 2003). Selon les auteurs, les grandes forêts intactes ne contiennent aucun signe de développement humain à grande échelle, du type activité forestière, agricole, minière, routière, électrique ou gazière. Par définition, ces forêts sont à l'échelle du paysage. Elles représentent une mosaïque continue d'écosystèmes naturels dans une écozone forestière, peu perturbée par l'homme. Ces forêts doivent être assez grandes pour maintenir et supporter la biodiversité et ses processus. Dans le cas de cette étude, ces forêts ont au moins 50 000 ha et au moins 10 km de large.

Selon l'étude de Global Forest Watch Canada, peu de territoires non perturbés se situent dans le Québec méridional (figure 2). En fait, aucune de ces forêts ne se situe au sud du fleuve Saint-Laurent. Qui plus est, seulement deux blocs de forêts intactes se situent au sud du 49<sup>e</sup> parallèle, soit un dans le secteur de la réserve faunique des Laurentides (régions de la Capitale nationale et de Charlevoix) et l'autre entourant la réserve faunique La Vérendrye (régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Outaouais). La presque totalité des territoires forestiers intacts du Québec se retrouvent au nord du 52<sup>e</sup> parallèle, loin derrière la limite nordique des forêts attribuables.

À la lumière de cette étude, il devient pressant d'assurer la protection des quelques grandes forêts intactes encore présentes dans le sud de la province. **Le seul grand territoire forestier intact de l'ouest du Québec méridional** couvre une grande partie du bassin versant de la rivière Dumoine, notamment toutes les eaux de tête de celui-ci. Il apparaît donc indispensable d'assurer la protection d'une partie intégrante de la biodiversité associée à cette grande forêt intacte, si rare dans le sud du Québec.





## Canada's Large Intact Forest Landscapes. Legend

### Large intact forest landscapes

- Forest area
- Naturally tree-less ecosystems

### Landscapes other than large intact forest landscapes, within the study area

- Forest area
- Non-forest area
- Area outside the study area
- Land outside of Canada
- Protected areas (in 1:6 million scale maps)

Figure 2 - Grandes forêts intactes, sud-ouest du Québec, selon Global Forest Watch

## 5. AIRES PROTÉGÉES ET TERRITOIRES SOUS RÉSERVE

### 5.1 PROTECTION DU TERRITOIRE

Le territoire du bassin de la rivière Dumoine se situe dans la province naturelle C - Laurentides méridionales selon le cadre écologique de référence du MENV. Cette province couvre 163 000 km<sup>2</sup>. On dénombre environ 154 sites protégés, couvrant approximativement 3 800 km<sup>2</sup>, soit un maigre 2,5 % de la province naturelle. Qui plus est, la presque totalité de ces territoires protégés se situent dans la partie sud de la province naturelle, laissant tout le nord et l'ouest ouvert à l'exploration et l'exploitation industrielle. En effet, la figure 3 présente à quel point les régions naturelles autour du bassin versant de la rivière Dumoine sont sous représentées en ce qui a trait aux aires protégées. Qui plus est, celles-ci ne sont représentées que par des réserves écologiques (catégorie I de l'UICN) (voir annexe 12.4).

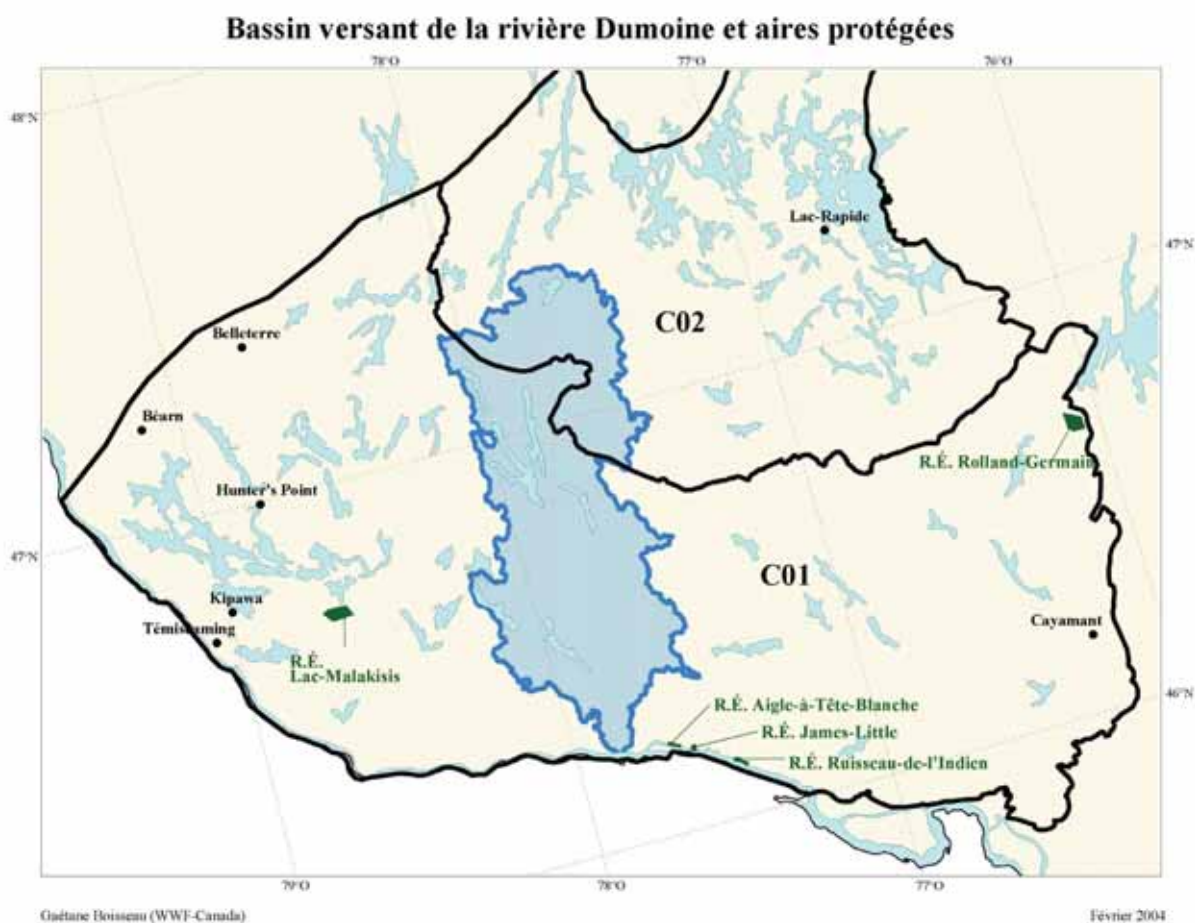


Figure 3 - Aires protégées dans les régions naturelles C01 et C02

Notons que lorsque la comparaison se fait par région administrative, l'Abitibi-Témiscamingue ne possède que 5,6 % de son territoire qui est protégé contre l'exploitation industrielle, alors qu'on retrouve seulement 1 % d'aires protégées en Outaouais. Du côté de la MRC Témiscamingue, seulement 0,3 % du territoire est protégé. Ces chiffres démontrent bien l'urgence d'identifier des sites à protéger dans le sud-ouest du Québec.

Un grand effort doit être déployé afin d'atteindre l'objectif de 8 % de territoires protégés au Québec d'ici 2005, tel que stipulé dans le plan d'action de la SQAP.

### **ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EXCEPTIONNELS**

La région du bassin versant de la rivière Dumoine abrite deux écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE), désignés par le Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, soit l'EFE Ruisseau Plassez et l'EFE rivière Poussière.

Par ailleurs, les EFE incluses dans les trois réserves écologiques sont : la pinède blanche à pin rouge, la pinède blanche, la chênaie rouge à pin blanc, l'érablière argentée, la pinède rouge à pin blanc et une autre pinède blanche.

### **5.2 ZONES D'EXPLOITATION CONTRÔLÉE ET POURVOIRIES**

Six zones d'exploitation contrôlée (ZEC) et sept pourvoiries ont des droits de prélèvement sur le territoire. Pour plus de détails, voir l'annexe 12.5. Un territoire géré par la Société d'établissements de plein air du Québec (Sépaq) se situe dans le secteur, soit la Réserve faunique de la Vérendrye (figure 4). À noter que son directeur, M. Serge Martel, semble très intéressé et favorable à la présente proposition et attend la position officielle de la Sépaq à ce sujet.

### Bassin versant de la rivière Dumoine et territoires fauniques

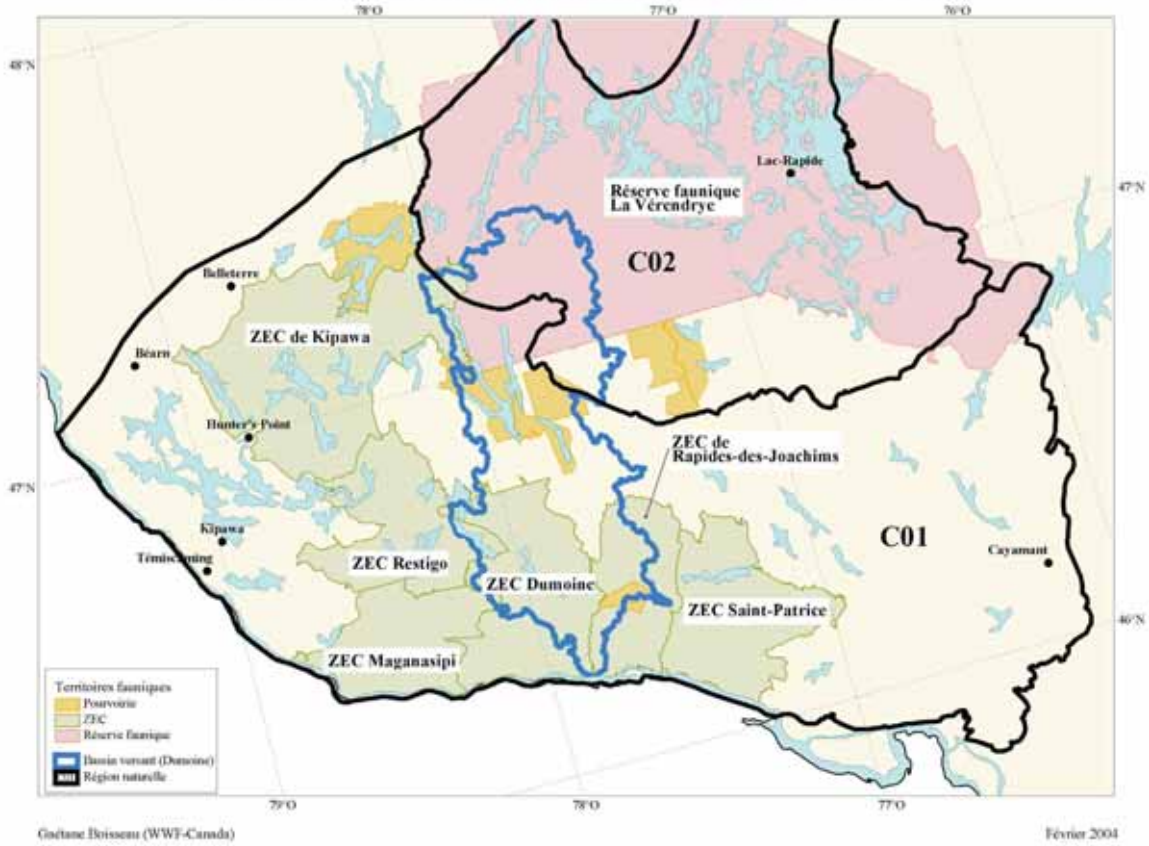


Figure 4 - Territoires fauniques dans les régions naturelles C01 et C02

## 6. VALEUR ÉCOTOURISTIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

---

Les terres entourant la rivière Dumoine sont presque entièrement à tenure publique. La zec Dumoine, couvrant 1 502 km<sup>2</sup> à l'intérieur du bassin versant proposé, gère déjà les activités avec et sans prélèvement à l'intérieur de ses frontières, comme la chasse, le piégeage et la pêche ainsi que le canot-camping, la randonnée et le kayak de mer. Même si on peut y chasser l'ours noir, l'orignal est l'espèce vedette des chasseurs. Depuis 2001, la chasse à l'arc et à l'arme primitive pour le cerf de virginie a été rouverte après 20 ans d'interdiction.

Dans un avenir rapproché, la zec Dumoine prévoit développer de plus en plus les activités récréotouristiques (ex : randonnée pédestre, camping, canot, kayak de mer et de rivière, vélo de montagne, observation de la faune, baignade, cueillette). Développer des activités récréotouristiques ne pourrait qu'être bénéfique pour la région puisque cela constitue une diversification de son économie.

Exploitant les thèmes de l'eau et de la forêt, le Témiscamingue veut maintenant faire valoir ses atouts en ce qui a trait aux activités récréotouristiques. La région constitue l'endroit rêvé pour les amateurs d'aventures et de plein air, et regorge de sites plus attrayants les uns que les autres pour la randonnée pédestre et le canot-camping. Des paysages extraordinaires, une vie réglée au rythme de la nature, des habitants imaginatifs et chaleureux, une incursion au Témiscamingue vous fera pénétrer dans la quiétude et la tranquillité.



La beauté des paysages (collines et vallées) confère un caractère récréatif important à la Dumoine, d'autant plus que les parcours canotables sont reconnus pour leur niveau de difficulté moyenne. La rivière Dumoine est en effet un classique pour le canot camping (voir carte insérée). La rivière est dotée de plusieurs chutes spectaculaires avec des portages aménagés. Selon la FQCK (1999), «La rivière et son environnement sont tout simplement superbes. Bien que cette magnifique rivière soit achalandée, elle a gardé son caractère sauvage et est demeurée propre. Les nombreux et magnifiques sites de campement peuvent accueillir plusieurs groupes en même temps (catégorie A et B) ». Finalement, la FQCK

accorde une cote 5 étoiles aux paysages de la rivière Dumoine, soit la cote la plus élevée, correspondant à un site exceptionnel (FQCK, 1999). Il y a aussi une belle paroi rocheuse propice à la randonnée et un point d'observation à 10 km de l'arrivée. Finalement, le débit de la rivière permet la descente tout au long de l'été.

Du côté du Pontiac, la vocation touristique de la MRC « constitue un second pôle majeur de développement économique » (CLC-Camint, 2003). Pour la MRC de Pontiac, le corridor de la rivière Dumoine possède un potentiel récréotouristique indéniable en raison des activités qui s'y exercent. En ce sens, le corridor de la rivière Dumoine fait partie des corridors, sites et territoires d'intérêt esthétiques, tels qu'identifiés au schéma d'aménagement (MRC de Pontiac, 2001). Lors d'une analyse des paysages sensibles, la MRC a identifié le chemin Dumoine et la rivière Dumoine comme faisant partie des réseaux d'intérêts routiers et récréatifs de randonnée de la municipalité (CLC-Camint 2003 et MRC de Pontiac, 2003).

## **7. VALEUR HISTORIQUE**

---

### **7.1 ARCHÉOLOGIE**

La rivière Dumoine a été utilisée depuis des temps immémoriaux, comme l'atteste la découverte de sites archéologiques remontant à 5 000 ans avant aujourd'hui. À ce jour, 93 sites archéologiques sont connus le long de la rivière Dumoine. Un seul a été fouillé : il s'agit du site CcGk-19, localisé à 20 km de l'embouchure de la rivière. L'analyse de ce site révèle que les occupants de la rivière Dumoine se servaient de quartz pour faire leurs outils en pierre (outils lithiques), ce qui les distingue à la fois des gens qui circulaient sur la rivière des Outaouais et des gens qui vivaient plus au nord, autour du lac Témiscamingue et autour du lac Abitibi. D'autres indices (comme la céramique) nous laissent également entrevoir des particularités régionales qui caractérisent les riverains de la Dumoine.

Au Québec, la rivière Dumoine se démarque donc des tributaires de la rivière des Outaouais par sa richesse archéologique et son état d'intégrité. Ces caractéristiques très attrayantes pour les amateurs de plein air imposent tout de même des exigences de protection et de conservation des ressources archéologiques. Mentionnons en particulier les espaces localisés sur ou à proximité des portages encore communément utilisés par les canoteurs et les campeurs. Ces espaces souvent sur-utilisés présentent des problèmes d'érosion et de piétinement intense qu'il serait facile de contenir.

### **7.2 HISTOIRE RÉCENTE<sup>2</sup>**

#### **LA TERRE DES NISHNABIS**

Les premiers habitants à sillonner le territoire de la Dumoine furent un groupe d'Algonquins, les Otaguottouemins. Ils occupaient sans doute le lac Kipawa et peut-être le Grand Lac Victoria (Riopel, 2002). Cette tribu algonquine menait une vie de nomade. Pour subvenir à leurs besoins, ils pêchaient, chassaient et faisaient la cueillette des fruits sauvages. Ils ont habité cette terre jusqu'en 1918 avant d'être entièrement décimés par la grippe (FQCC, 1986).

---

<sup>2</sup>Zec Dumoine. Site Internet de l'Association des Chasseurs et des Pêcheurs de la rivière Dumoine, [www.zecdumoine.ca](http://www.zecdumoine.ca) (2004)

## **LA TRAITE DES FOURRURES**

La Dumoine a longtemps été sillonnée, surtout par les Algonquins, comme axe de transport entre les terres de chasse et de trappe du plateau laurentien et la route d'échange est-ouest le long de la rivière des Outaouais. Le secteur bassin de la rivière Dumoine a également eu son importance pour les premiers Européens venus s'établir en Amérique. En effet, ceux qui faisaient la traite des fourrures s'installaient généralement là où ils savaient que les Amérindiens se rendaient. Un des postes de traite était situé à l'embouchure de la Dumoine dès 1730. Ce dernier fut abandonné vers 1800, au profit de la route de traite des Grands-Lacs. Sous le régime anglais, un premier poste indépendant a été en exploitation entre 1845 et 1870. Il fut vendu à la Compagnie de la baie d'Hudson en 1849. Un second, le poste Colton, figure également sur une carte de la région datée de 1854. En plus de son importance comme bassin de fourrures, le bassin de la rivière Dumoine a fait l'objet d'exploitation forestière à partir du XIX<sup>e</sup> siècle.

## **L'ÈRE DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE**

En 1850, deux compagnies forestières (les ancêtres de Consolidated Bathurst et E. B. Eddy) découvrent les immenses forêts de pins blancs du sud-est du Témiscamingue. À cette époque, des pins de cette taille et de cette beauté c'était du jamais vu! Une fois les pins blancs transformés en bois carré, de petites embarcations à vapeur (*Aligator steam boat*) remorquaient les billots jusqu'à la décharge.

La Dumoine était très prisée pour le flottage du bois. Afin d'éviter les engorgements de billots aux chutes, on y construisit des glissoires, désignées sous le nom anglais *slide*. Les draveurs avaient la tâche périlleuse de guider le bois vers les *slides*. Encore aujourd'hui, on retrouve des vestiges de ces glissoires en bordure de la rivière.

À l'époque, plusieurs camps furent établis par les compagnies forestières sur le territoire. Il y avait les camps de bûcherons, où le logement était très rudimentaires, les dépôts, où l'on entreposait vivres, matériel et bois, puis les fermes forestières, qui produisaient, bon an mal an, quelques céréales, de la viande et d'autres produits rattachés à la terre. Rapides-des-Joachims était le centre névralgique des activités forestières et était un endroit d'arrêt pour les voyageurs qui parcouraient l'Outaouais (explorateurs, voyageurs, autochtones, passagers de bateau à vapeur, etc.).



Afin d'approvisionner ces véritables petites villes forestières, des sentiers furent défrichés à partir des camps, jusqu'à la voie navigable la plus proche. Ces sentiers étaient alors empruntés par des chevaux tirant des chariots à roues de métal. Grâce à la compaction du sol par le passage répété de ces roues de métal, la végétation n'a à peu près pas recolonisé ces *wagon trails*. La ZEC Dumoine en a donc profité pour revitaliser les sections peu perturbées par les opérations forestières afin d'en faire un superbe sentier de randonnée pédestre de 24 km.

## 8. LES ENJEUX

### 8.1 AMÉNAGEMENT FORESTIER ET FRAGMENTATION DU TERRITOIRE

Les coupes, chemins et aménagements forestiers sont nettement visibles aux abords de la Dumoine (Wilson, 1993, p. 80). En effet, l'industrie forestière est très présente dans le secteur, tel que le révèle la figure 5. Bien que le mode d'exploitation soit, par endroits, assez favorable (coupe partielle, coupe de jardinage, plutôt que coupe totale), il va sans dire que le territoire du bassin versant de la Dumoine, s'il n'est pas adéquatement protégé, risque de perdre son intégrité écologique.



Figure 5 - Aires communes forestières dans les régions naturelles C01 et C02

En effet, l'exploitation forestière entraîne l'ouverture du territoire par de nombreux chemins, ce qui fragmente et morcelle les écosystèmes en petites unités vulnérables. La figure 6 révèle à quel point le bassin versant de la Dumoine a été épargné.

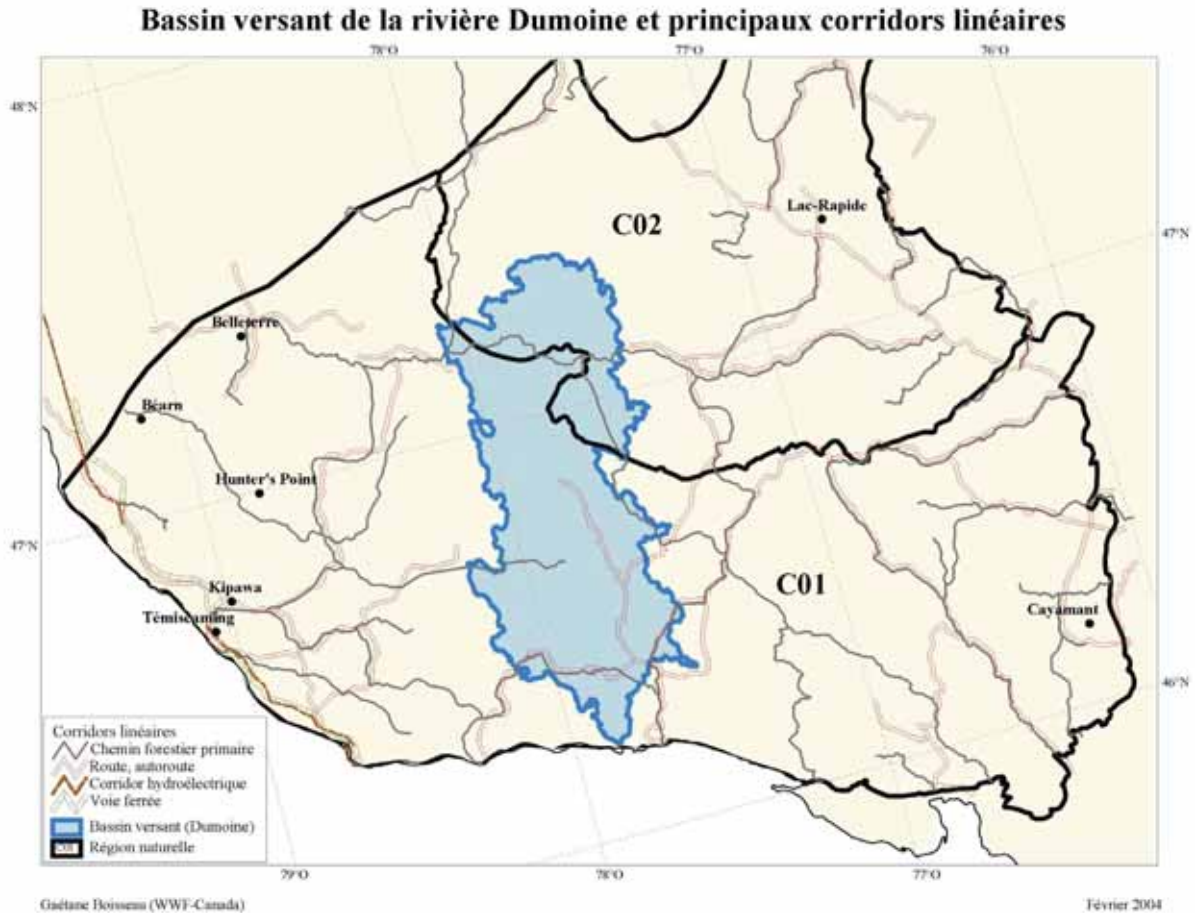


Figure 6 - Principaux corridors linéaires dans les régions naturelles C01 et C02

## 8.2 POSITION DES COMPAGNIES FORESTIÈRES

Avec la mondialisation des échanges commerciaux et la demande marquée des produits dits « écologiques », l'industrie forestière doit s'adapter. En ce sens, plusieurs compagnies répondent à l'appel du marché pour des produits durables. La certification forestière s'avère donc un moyen efficace, écologique et rentable pour une compagnie de faire reconnaître, par un tiers parti, que ses pratiques sylvicoles intègrent une approche plus respectueuse de plusieurs usages et composantes naturelles de la forêt. Le milieu environnemental reconnaît que la certification la plus durable est celle instaurée par le *Forest Stewardship Council (FSC)*. Celle-ci nécessite, notamment, l'identification et/ou la présence d'aires protégées dans le secteur de coupe, ce qui, à son tour, permet à l'industrie d'être plus compétitive dans

les marchés internationaux. Aux dires du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP, 2004) :

Il appert que la création d'aires protégées devient une composante importante sinon incontournable pour l'obtention de différents types de certification forestière lesquels deviennent progressivement un atout majeur permettant aux compagnies de maintenir leur accès et compétitivité sur les marchés internationaux. En conséquence, la création d'aires protégées est susceptible d'empêcher des pertes futures d'emplois et de valeur des produits transformés qui seront éventuellement encourues en raison de la diminution du niveau de compétitivité des compagnies sur les marchés internationaux.

Lors de cet exercice de concertation, les compagnies forestières qui gèrent le territoire forestier ont été contactées, soit Tembec pour le Témiscamingue et Commonwealth Plywood pour l'Outaouais. Tembec est présentement en processus de certification de *Forest Stewardship Council (FSC)*, ce qui signifie qu'elle a identifié des territoires d'intérêt pour la conservation sur ces aires de coupes forestières. En effet, la compagnie est favorable à la mise en place d'aires protégées sur son territoire, notamment autour de la rivière Dumoine. En effet, selon Tembec et WWF-Canada (2004), qui ont collaboré ensemble à l'identification de territoires d'intérêts, « Le site de la rivière Dumoine (420 km<sup>2</sup>) couvre un territoire relativement peu fragmenté dans l'ensemble, présente de vieilles forêts, possède des valeurs culturelles diverses et d'importance historique (archéologie, etc.), est reconnue comme la rivière la plus intègre de la région, est la dernière rivière non harnachée dans l'Outaouais, etc. ». Leur appui à la proposition d'aire protégée dans le bassin versant de la Dumoine est présenté à l'annexe 12.7. Quant à Commonwealth Plywood, qui n'est pas en processus de certification forestière, leur position est plus mitigée. Ne pouvant appuyer la présente proposition d'une aire protégée dans le bassin versant de la Dumoine dans son entièreté, la compagnie forestière est tout de même « en accord que des mesures de protection particulières lui soient réservées ». (voir lettre en annexe 12.8).

### **8.3 DÉVELOPPEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE<sup>3</sup>**

En 1995, un rapport préparé par la Société technique d'aménagement régional (SOTAR) pour Hydro-Québec soulignait le potentiel hydroélectrique de la rivière Dumoine. On y considère que l'entièreté du bassin est « aménageable ». Quatre sites de barrage potentiels y sont d'ailleurs identifiés. Le bassin

---

<sup>3</sup> Les Amis de la rivière Kipawa (2003) A chronology of events. [[www.kipawariver.ca/html/the\\_dam.html](http://www.kipawariver.ca/html/the_dam.html)]

Comité de maximisation des retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue

[[www.comaxat.com/francais/comites\\_comiteabitibi\\_roles.php3](http://www.comaxat.com/francais/comites_comiteabitibi_roles.php3)]

versant de la rivière Dumoine est un des rares bassins inhabités qui puissent permettre l'expansion de l'hydroélectricité en Outaouais. Pour le moment, il n'y a aucun projet pour ce bassin. Cependant, un projet hydroélectrique visant un territoire situé à l'ouest de la Dumoine, au Témiscamingue, pose un problème à toute la région.

Au printemps de 1998, Hydro-Québec annonçait publiquement un projet de centrale aux abords du lac Témiscamingue. Le projet Tabaret prévoyait la construction, dès 1999, d'une centrale de 132 mégawatts en aval du réservoir Kipawa. Pour démarrer, le projet devait toutefois faire l'objet d'une entente de partenariat avec les municipalités et communautés autochtones locales. En raison de l'opposition d'une majorité de ces partenaires, le projet est au point mort depuis 2001. Le Comité de maximisation des retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue affirme cependant que : « Le projet de construction de la centrale Tabaret sur le réservoir Kipawa au Témiscamingue est par ailleurs toujours à l'étude et pourrait représenter des investissements majeurs en Abitibi-Témiscamingue. »

La question que soulève des groupes comme les Amis de la rivière Kipawa touche à la capacité de la centrale Tabaret. Le niveau d'eau actuel dans le bassin du réservoir Kipawa ne permet de faire fonctionner la centrale Tabaret qu'à 44 % de la capacité, alors qu'on vise normalement 75 % de la capacité. Chez Hydro-Québec, on explique que la centrale Tabaret est spécialement conçue pour la production en période de crue, ce qui justifie les dimensions prévues de la centrale. On peut cependant penser que ce manque de capacité pourrait un jour justifier la dérivation de cours d'eau d'appoint pour rentabiliser davantage la centrale Tabaret.

La rivière la plus susceptible d'être dérivée pour arriver à cette fin est la Dumoine. Cette dérivation impliquerait des travaux importants et rien n'indique qu'elle soit en projet pour le moment. La possibilité technique d'aménager le bassin de la Dumoine à des fins hydroélectriques pose néanmoins une menace à son intégrité écologique.

#### **8.4 CORRIDOR PROTÉGÉANT LA BIODIVERSITÉ**

Un aspect fondamental pour les aires protégées est la possibilité des les relier entre elles. Cette connectivité permet, entre autres, d'assurer un corridor de migration pour les espèces à grand domaine vital, d'assurer les échanges génétiques entre les populations et de permettre une adaptation des espèces

aux changements climatiques. En ce sens, l'axe nord-sud du bassin Dumoine est indispensable. Dans la réserve faunique de La Vérendrye au nord, les eaux de tête du bassin se retrouvent en forêt boréale. À l'embouchure de la Dumoine, alors qu'elle se jette dans la rivière des Outaouais, on se retrouve en forêt mélangée.

Vers le sud, le bassin versant de la Dumoine constitue un lien à un réseau naturel d'importance continentale : le lien Algonquin-Adirondack (forêt feuillue). Ce paysage fait l'objet d'un effort de conservation international et fait le lien avec la région des Appalaches. Vers le nord, le bassin versant de la rivière Dumoine fait le lien avec le réseau d'aires protégées en développement dans la forêt boréale québécoise. Le bassin versant de la Dumoine est donc un lien crucial dans la connectivité nord-sud dans l'est du continent nord-américain (figure 7). Cette connectivité est essentielle à la survie de la faune dans le contexte du changement climatique.

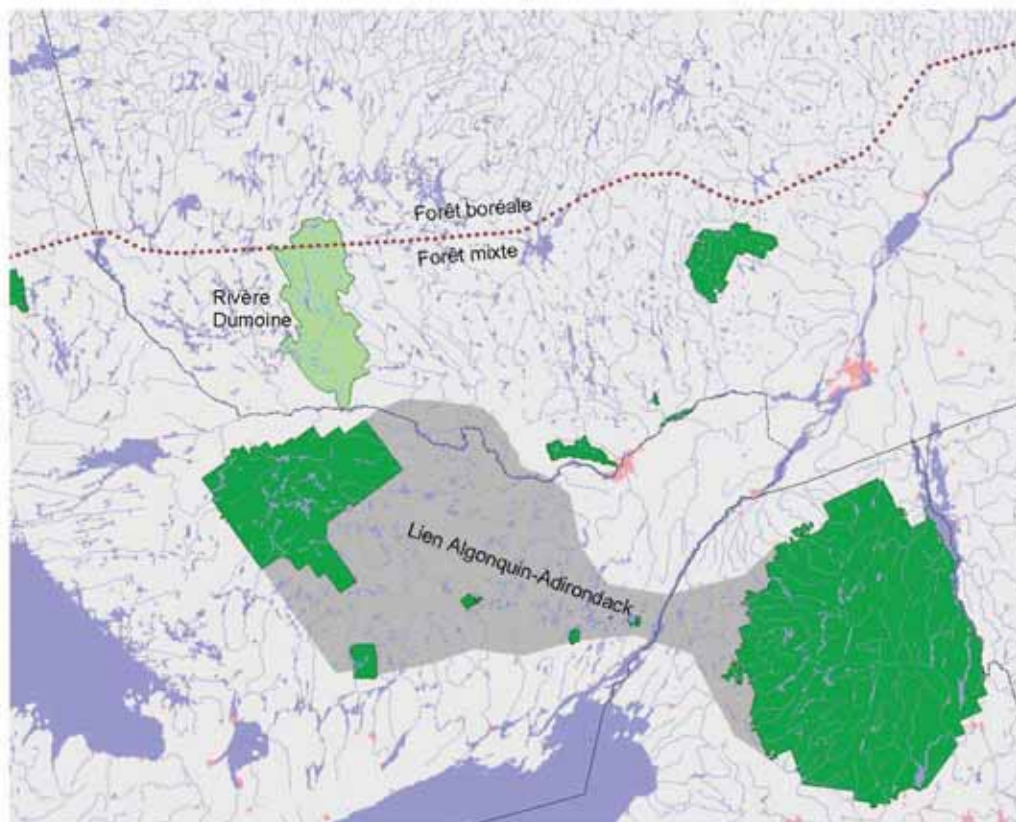


Figure 7 - Connectivité continentale Dumoine – Algonquin – Adirondack

## **9. COMPARATIF AVEC LES AUTRES GRANDS BASSINS VERSANTS DE LA RÉGION**

---

### **9.1 DU POINT DE VUE GÉOGRAPHIQUE**

Le tableau 1 compare trois grands bassins versants de la région de l'Outaouais : ceux des rivières Dumoine, Noire et Coulonge. Selon les données du tableau, la rivière Dumoine constitue, en fonction des critères retenus pour la comparaison, la meilleure candidate pour une aire protégée projetée.

### **9.2 DU POINT DE VUE PATRIMONIAL**

La rivière Dumoine a été retenue par la Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Outaouais du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) comme secteur patrimonial à cause de la beauté de ses paysages, de ses vestiges historiques et de ses nombreux sites archéologiques. À ce titre, il faut noter que des sites archéologiques remontant à la préhistoire ont été répertoriés aux abords du lac Laforge. Un document émanant du MRNFP stipule entre autres qu'« en matière de développement des activités culturelles, les rives des rivières Dumoine et des Outaouais bénéficieront d'une protection en vue de leur mise en valeur patrimoniale »<sup>4</sup>.

Le projet d'aire protégée pour la rivière Dumoine est tout à fait compatible avec celui du MRNFP. En effet, ce dernier prévoit un plan de protection et de mise en valeur en quatre points qui s'insère dans une logique de gestion intégrée des ressources :

- √ Mettre sur pied un comité de travail regroupant les principaux intervenants régionaux et locaux intéressés par le développement de ce secteur, y compris les communautés autochtones;
- √ Effectuer un inventaire précis des potentiels naturels et patrimoniaux (histoire et archéologie) du territoire public dans l'ensemble du secteur des rivières des Outaouais et Dumoine;
- √ Réaliser un plan d'aménagement respectant le cadre de protection du patrimoine collectif;
- √ Élaborer un plan de protection et de mise en valeur du secteur à des fins patrimoniales.

---

<sup>4</sup> Au moment d'écrire ces lignes, le document en question n'avait pas encore reçu l'approbation officielle. Les organismes ayant participé à l'élaboration de ce document sont le MRNFP, la MRC de Pontiac, le MCC, les CLD de l'Outaouais, les communautés autochtones ainsi que des associations concernées.

Ainsi, non seulement le projet d'aire protégée est compatible avec le projet de protection patrimoniale, mais il vient le renforcer en plus de lui assurer une véritable protection légale.

### **9.3 DU POINT DE VUE FORESTIER**

La rivière Dumoine est sans conteste la rivière de la région qui est le moins affectée par les opérations forestières. Elle traverse une forêt dont l'essence dominante est le pin blanc, une caractéristique propre au secteur de la rivière Dumoine. Plus de la moitié de la forêt est constituée d'arbres de 90 ans et plus. Selon ATINO (2001), «Ceci confirme son caractère forestier exceptionnel au niveau régional». Une telle conclusion confirme l'importance de protéger adéquatement les bassins versants de la Dumoine.



Coupes forestières de long de la Rivière Noire, mai 2003 (photo : APFQ # 0280)

L'importance de protéger le bassin versant de la Dumoine est d'autant plus évidente si on observe la situation sur les rivières voisines Noire et Coulonge. Celles-ci sont grandement affectées par les opérations forestières. Effectivement, des coupes à blanc sont visibles le long des deux rivières et ce, sur des distances importantes, ce qui affecte la qualité des paysages, ainsi que l'intégrité du milieu.

### **9.4 DU POINT DE VUE ÉCO-RÉCRÉOTOURISTIQUE**

Selon Wilson (1993), la Dumoine est plus intéressante et intègre que les rivières Noire et Coulonge. Aussi, elle possède plus de rapides classes R-II, ce qui traduit la forte pente et l'important dénivelé de la rivière. Elle possède aussi un grand nombre de sites de camping rustiques, ce qui a pour effet de répartir les canoteurs et de ne pas créer de trafic ni d'importante érosion. De plus, la Dumoine possède les plus beaux paysages de la région et le meilleur débit moyen constant tout au long de la saison canotable.



Tableau 1 Comparatif des grandes rivières, régions de l'Outaouais et Témiscamingue

| Éléments / rivières  | Dumoine   | Noire   | Coulonge  |
|--|---|---|---|
| Nom amérindien   | Ekonakwasi Sipi   | Makade Sibi   | n/d   |
| Longueur du cours d'eau  | 144 km  | 237 km  | 251 km  |
| Superficie du bassin   | 4 351 km <sup>2</sup>   | 2 642 km <sup>2</sup>   | 5 232 km <sup>2</sup>   |
| Débit moyen  | 26,65 m <sup>3</sup> /s   | n/d   | 36,2 m <sup>3</sup> /s  |
| Amplitude du débit   | Faible  | n/d   | Élevé   |
| Présence de vieilles forêts  | Sur plus de 50 % du territoire  | Au nord : sur près de 30 %; au sud : entre 12 et 19 %                               | Sur moins de 20 % du territoire   |
| Superficie des opérations forestières  | Faible  | Élevées   | Modérées à élevées (entre 18 et 24 %)   |
| Essences dominantes  | Pin blanc   | Aucune dominance particulière   | Peuplements de bétulaies (au nord) et érablières (au sud)                           |
| Qualité de l'eau   | Eau potable   | Eau non-potable   | Eau douteuse, zone agricole sur les 20 derniers kilomètres                          |
| Routes   | Route suivant la rivière sur 24 km (16,7 %)   | Route suivant la rivière sur 152 km (64,1 %)  | Route suivant la rivière sur 130 km (51,8 %)  |
| Fragmentation du territoire (corridors routiers, chemins forestiers, sentiers) | Faible  | Élevée  | Moyenne à élevée  |
| Ponts  | 4 ponts traversent la rivière   | 9 ponts traversent la rivière   | 8 ponts traversent la rivière   |
| Barrages   | Aucun, toutefois un barrage sur l'Outaouais inonde la Dumoine sur 3 km à partir de l'embouchure | 1 barrage   | 2 barrages  |
| Capacité énergétique   | 85 MW   | Aucune selon Hydro-Québec   | 299 MW  |
| Chalets  | 14 chalets le long de la rivière  | 28 chalets, 4 locations d'abris sommaires et terrains privés sur les 27 derniers km | 19 chalets, 2 locations d'abris sommaires et terrains privés sur les 30 derniers km |
| Sites archéologiques répertoriés   | 93 sites  | Aucun site  | 1 site  |

Tableau 1 Comparatif des grandes rivières, régions de l'Outaouais et Témiscamingue (suite)

| Éléments / rivières                       | Dumoine  | Noire  | Coulonge  |
|---|--|--|---|
| <b>Titres miniers (nombre par statut)</b> | 169 actifs, 512 expirés, 3 révoqués, 10 convertis, 0 abandonné, 32 refus de renouvellement, 31 refus du ministre     | 1416 actifs, 7719 expirés, 0 révoqué, 6 convertis, 1 abandonné, 43 refus de renouvellement, 39 refus du ministre |   |
| <b>Embouchure</b>                         | Belle embouchure, pas de route, de ponts ou de villes  | Croise la route 148  | Croise la route 148, croise le village de Fort-Coulonge                   |
| <b>Rapides</b>                            | Rapides sur 10 % de la rivière. Possède la meilleure classification de rapides. Parcours varié                       | Rapides sur 9,5 % de la rivière. Première partie un peu monotone, eau vive à la fin, sinueuse par section        | Rapides sur 4,5 % de la rivière. Parcours varié, bonne variété de rapides |
| <b>Éléments exceptionnels</b>             | Grande Chute, nombreuses falaises exceptionnelles, chutes pittoresque sur deux des affluents, géographie diversifiée | Nombreuses plages de sable   | Plusieurs belles chutes, deux sources, géographie diversifiée             |
| <b>Activités récréatives possibles</b>    | Canot, kayak, kayak de mer, pêche, chasse, trappe, randonnée   | Canot, kayak, pêche, chasse, trappe  | Canot, kayak, pêche, chasse, trappe                                       |

## 10. CONCLUSION

---

À la lumière de cette proposition, il devient très justifié de considérer le territoire du bassin versant de la rivière Dumoine comme future aire protégée. Rappelons ses plus grands atouts :

- √ Sa position très méridionale dans le Québec;
- √ la connectivité du bassin entre la forêt boréale, la forêt mélangée et de feuillus;
- √ la connectivité nord-sud à l'échelle continentale;
- √ l'importance des pinèdes;
- √ la présence de quelques écosystèmes forestiers exceptionnels;
- √ la prépondérance des forêts mûres et surannées;
- √ la présence de quelques espèces rares, notamment pour la flore, les amphibiens et reptiles;
- √ la présence d'espèces vulnérables;
- √ le fait qu'il ait conservé une excellente intégrité écologique;
- √ la sous-représentativité des aires protégées dans de la province naturelle C, particulièrement dans l'ouest, dans la MRC du Témiscamingue et dans la région administrative de l'Outaouais.

C'est donc dans le but de protéger ce territoire exceptionnel pour le bénéfice des générations futures que nous souhaitons voir le MENV désigner une aire protégée dans le bassin versant de la Dumoine.

## 11. RÉFÉRENCES

---

AGENCE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE DE L'OUTAOUAIS -ATINO- (2001). Projet de caractérisation des rivières – région de l'Outaouais. [[www.outaouais.org/rivieres/mes.html](http://www.outaouais.org/rivieres/mes.html)]

AGENCE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE DE L'OUTAOUAIS -ATINO- (2002). Atlas environnemental de l'Outaouais – Infrastructures de production électrique. [[www.outaouais.org/atlas\\_env/planche22.html](http://www.outaouais.org/atlas_env/planche22.html)]

BERGERON, Michel. E. (2002). Identification de territoires d'intérêt pour la conservation de la biodiversité : Méthodologie et application à l'Outaouais québécois. Mémoire présenté pour l'obtention du grade de M. Sc. Géographie, Université de Sherbrooke, 107 p.

BIDER, J. Roger et Sylvie MATTE (1991). Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec, Société d'Histoire Naturelle de la Vallée du Saint-Laurent et Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction de la Gestion des Espèces et des Habitats, Service des habitats, Québec, 429 pages.

CLC-CAMINT (2003). Inventaire de sensibilité des paysages de la MRC de Pontiac, Rapport final, Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, Volet II, 25 pages.

COMMISSION DE TOPONYMIE (2002). Topos sur le web : noms et lieux du Québec. Rivière Dumoine. [[www.toponymie.gouv.qc.ca/carto.asp?Speci=19711&Latitude=46,21667&Longitude=-77,84917&Zoom=1700](http://www.toponymie.gouv.qc.ca/carto.asp?Speci=19711&Latitude=46,21667&Longitude=-77,84917&Zoom=1700)]

FEDERATION QUEBECOISE DU CANOT -CAMPING (1986). Reportage – Rivière Dumoine, Bibliothèque nationale du Québec, 27 p.

FEDERATION QUEBECOISE DU CANOT ET DU KAYAK (1999). Guide des parcours canotables du Québec, Broquet, tome 1, 250 p.

LEE, Peter, Dmitry AKSENOV, Lars LAESTADIUS, Ruth NOGUERON, Wynet SMITH (2003). Canada's Large Intact Forest Landscapes. Global Forest Watch Canada, Edmonton, Alberta, 84 p.

MINISTERE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (2004). Précisions concernant les impacts sur la valeur des produits transformés au niveau du secteur forestier. Document présenté dans le cadre des audiences du BAPE sur l'aire aquatique projetée de la rivière Ashuapmushuan, 3 pages.

MRC DE PONTIAC (2003). Préoccupation concernant les interventions forestières – Document préliminaire, Litchfield, Québec, 6 p.

RIOPEL, Marc (2002). Le Témiscamingue. Son histoire et ses habitants, Fides, Montréal.

ROBITAILLE, A. et J.P. SAUCIER (1998). Paysages régionaux du Québec méridional. Les Publications du Québec. Sainte-Foy (Québec), 213 p.

SOCIETE DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUEBEC (FAPAQ) (2002). Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda, 211 p.

TEMBEC et WWF-CANADA (2004). Proposition d'aires protégées candidates Tembec-WWF. Document présenté au Ministère de l'Environnement, février 2004, 12 p.

TOURISME ABITIBI-TEMISCAMINGUE (2003). Portrait de la région : La route des pionniers. [www.48nord.qc.ca/]

WILSON, H. (1992) Dumoine River: A comprehensive guide for the adventuring canoeist. Canadian Recreational Canoeing Association, 34 p.

WILSON, H. (1993). Rivers of the Upper Ottawa Valley, Myth, Magic and Adventure. Canadian Recreational Canoeing Association, 112 p.

WORLD WILDLIFE FUND ET UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (1998). Les milieux naturels du Québec méridional – Première approximation, texte et cartes.

ZEC DUMOINE (2004). Zec Dumoine : un territoire à découvrir, une expérience à vivre. Site de l'Association des chasseurs et des pêcheurs de la rivière Dumoine. [www.zecdumoine.ca]

## **12.ANNEXES**

---

### **12.1 LISTE ET DESCRIPTION DES PARTENAIRES**

#### **ACTION POUR LA PROTECTION DES FORÊTS DU QUÉBEC (APFQ)**

L'Action pour la protection des forêts du Québec (APFQ) est un regroupement de citoyennes et de citoyens et d'organismes qui promouvoit une gestion responsable et une utilisation diversifiée des forêts québécoises. L'APFQ tente de sensibiliser la population ainsi que les acteurs politiques et socio-économiques à l'importance de miser sur le développement durable en ce qui concerne la gestion forestière. En plus d'appuyer la création d'un vaste réseau d'aires protégées au Québec, l'APFQ soutient la défense de l'environnement de façon générale.

#### **ARCHÉO-08**

Fondée en 1985, la Corporation Archéo-08 est un organisme à but non lucratif supervisé par un conseil d'administration formé de sept membres. Le directeur général dépend directement de cette instance. La corporation assume un mandat principal et deux mandats accessoires.

Le mandat principal consiste à organiser et à réaliser un plan de recherches archéologiques à long terme intégrant toutes les phases : planification, inventaire, fouille, analyse, publication et mise en valeur.

Un autre mandat, non négligeable, implique que la corporation joue le rôle de conseillère auprès des divers corps publics de la région qui lui en font la demande. La corporation peut donc intervenir lors de l'élaboration d'outils de planification régionale ou locale, comme les schémas d'aménagement des MRC ou les plans d'urbanisme des municipalités.

Finalement, la corporation anime le milieu régional. Fréquemment appelée à renseigner les gens au sujet de l'archéologie, elle œuvre également dans le domaine de la prévention et de la conservation des ressources archéologiques. De plus, elle agit à titre d'informateur privilégié, notamment lors de découvertes fortuites effectuées par les propriétaires de terrains privés. La corporation fait aussi la promotion de l'archéologie par le biais de conférences et de visites auprès des groupes scolaires du primaire et du secondaire ainsi qu'au collégial et à l'université. Archéo-08 est maintenant bien implantée dans son milieu et est considérée comme un intervenant de première ligne en matière de patrimoine.

#### **ASSOCIATION CANADIENNE DE CANOTAGE RÉCRÉATIF**

L'Association canadienne de canotage récréatif est un organisme à but non lucratif dédié à la pratique sécuritaire et agréable du canotage pour tous les Canadiens, peu importe leur habileté physique ou leur âge. Représentant environ 6 000 membres, l'Association cherche à promouvoir la place du canot et du kayak dans l'héritage patrimonial du pays et fait la promotion d'un environnement sain pour la pratique du canotage pour les générations futures.

#### **ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DE ZECs DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (AGZAT)**

L'Association des gestionnaires de zecs de l'Abitibi-Témiscamingue (AGZAT) représente six zecs dont quatre d'entre elles localisées au Témiscamingue et deux en Abitibi. Regroupées, les six zecs représentent environ 4500 membres annuels, permettent plus de 115 000 jours d'activité (chasse, pêche,

villégiature et récréotourisme) et entraînent des retombées économiques régionales directes de près de 5 millions de dollars.

### **BLACK FEATHER**

La compagnie d'expédition d'aventure Black Feather, fondée en 1971, guide des groupes de canoteurs sur la Dumoine depuis plus de 30 ans. Plusieurs clients qui explorent les rivières sauvages des Territoires du Nord-Ouest ont acquis leur savoir-faire sur la Dumoine, où ils retournent année après année.

### **CRE-ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) est un organisme de concertation regroupant des intervenants en environnement de la région de l'Abitibi-Témiscamingue (Région administrative 08) dans le but de promouvoir la conservation et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable. Il a été fondé à l'automne 1995.

### **CREDD-OUTAOUAIS**

Le Conseil régionale de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) est l'un des seize conseils régionaux de l'environnement répartis à la grandeur des régions du Québec. Organismes communautaires, les conseils régionaux fonctionnent avec un conseil d'administration et souscrivent à des programmes de financement pour assurer leur existence. La mission du CREDDO est de promouvoir la préservation et l'amélioration de l'environnement ainsi que la conservation des ressources naturelles dans une perspective de développement durable.

### **ECOAVENTURES**

Entreprise écotouristique et d'aventures nordiques, Écoaventures est doté de hauts standards de qualité en matière de gestion environnementale, de professionnalisme et de sécurité. Le respect des règles de la nature et des territoires d'accueil constitue un engagement de base. Inspirés par plus de 10 années d'expérience en écotourisme, Écoaventures redéfinit la merveilleuse aventure de l'exploration du Nord.

### **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK**

La Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) a pour mission de faciliter la pratique des activités de canot et de kayak poursuivies comme loisirs, hors de toute compétition. Depuis 1969, cet organisme sans but lucratif ouvre l'accès aux rivières à tous les amateurs de plein air : ouverture de portages et de sites de camping, négociation de droits d'accès, etc. Dans cette perspective, elle agit également pour la préservation des lacs et des rivières dans leur état naturel.

La FQCK assure la formation d'enseignants du canot et du kayak de mer, la promotion de la sécurité en rivière et du respect de l'environnement ainsi que la production de documents utiles à la pratique de ses activités (cartes des rivières, guide des parcours canotables, etc.).

La FQCK est gestionnaire de l'activité canot-camping dans la Réserve faunique La Vérendrye, en partenariat avec la Sépaq. Elle est responsable du Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau et du Fonds pour la préservation des rivières.

## **FONDATION RIVIÈRES**

Née en 2002 et officiellement lancée en 2003, la Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif qui agit en faveur de la préservation des rivières à leur état naturel. La mission de la Fondation Rivières est la protection de ce bien collectif inestimable que sont les rivières et elle poursuit ardemment l'objectif de sensibiliser la population, de l'enfant à l'ainé, pour qu'ensemble, en tant que peuple responsable, nous préservions ces précieux réservoirs d'eau douce. Politiquement indépendante, elle agit directement auprès des autorités concernées, représentant ainsi les citoyens soucieux de la qualité de leur milieu de vie. Elle est aux aguets et se fait un devoir de questionner et d'intervenir lorsque le sort des rivières est menacé. Elle soutient également les regroupements de citoyens dans leurs démarches de protection des rivières.

## **SNAP-VO**

La Société pour la nature et les parcs du Canada est un organisme sans but lucratif qui se concentre sur la participation de la population à l'établissement des aires protégées et à leur bonne gestion. La section Vallée de l'Outaouais de la SNAP existe depuis 1970 et est connue pour son rôle essentiel dans les dossiers suivants : la protection du Parc de la Gatineau, l'établissement de la Réserve écologique de la forêt La Blanche, l'établissement de la zone tampon autour du parc Algonquin pour conserver le Loup de l'Est, l'initiative Algonquin-Adirondack, et la proposition d'aires protégées pour l'ouest du Québec.

## **TRAILHEAD**

Depuis 25 ans, Trailhead est la plus importante boutique de plein air et de location d'équipement dans la région d'Ottawa. De plus, Trailhead met à la disposition des canoteurs plus de 25 canots à louer à Rivière-des-Joachims, ce qui a permis à plus de 3000 adeptes, à ce jour, de profiter de la Dumoine.

## **UQCN**

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) est un organisme qui œuvre depuis plus de 20 ans à promouvoir la protection du patrimoine naturel québécois et une utilisation des ressources et du territoire qui respecte les principes du développement durable. Elle est particulièrement connue pour son engagement dans les dossiers forestier et agricole, où elle vise à corriger les mauvaises pratiques des exploitants, ainsi que pour ses efforts visant la création d'un réseau d'aires protégées au Québec. Elle regroupe plus de 80 organismes affiliés dans presque toutes les régions du Québec ainsi que quelque 8 000 membres et sympathisants dans son réseau de bénévoles.

## **WWF-CANADA**

Le Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada) est un organisme national officiel du WWF International, plus grand organisme de conservation indépendant au monde, actif dans plus de cent pays. Fondé en 1967 et fort de l'appui actif de plus de 50 000 membres, le WWF-Canada est devenu l'un des plus performants organismes de conservation au pays. Le WWF-Canada travaille de concert avec les gouvernements, les milieux d'affaires et les collectivités de l'ensemble du Canada.

Par son travail de conservation, le WWF-Canada vise la protection de la diversité biologique, l'utilisation durable des ressources naturelles et la réduction de la pollution. Au Québec, le WWF travaille à promouvoir une stratégie globale d'aménagement du territoire qui tient compte des multiples utilisateurs



et qui concilie les dimensions sociale, environnementale et économique, notamment celles associées aux aires protégées.

### **ZEC DUMOINE**

La zec Dumoine est un territoire de 1 502 km<sup>2</sup> dont la gestion des activités récréotouristiques et de prélèvements fauniques a été confiée à une association à but non lucratif, l'Association de chasseurs et pêcheurs de la rivière Dumoine. Cette association est représentée par un conseil d'administration de 11 bénévoles, élus démocratiquement à travers les quelques 1 000 membres annuels et d'un administrateur nommé par le CRDAT, représentant le milieu du Témiscamingue. À travers cette structure, l'association veille à l'accessibilité du territoire, au développement d'activités, à l'autofinancement et au maintien, voir à l'amélioration des populations fauniques soumises aux activités de prélèvement.

### **ZEC RAPIDES-DES-JOACHIMS**

La ZEC Rapides-des-Joachims, regroupant plus de 700 membres, est l'un des rares territoires d'exploitation contrôlée de la province de Québec qui est principalement accessible par l'Ontario. Depuis 26 ans, cette zec offre quelques 250 plans d'eau dans lesquels la truite mouchetée est omniprésente. Bien sûr, il y a également des lacs dans lesquels on peut capturer le touladi, le doré et le grand brochet du Nord. De toute évidence, la ZEC Rapides-des-Joachims est surtout populaire pour la chasse à l'orignal et à l'ours noir. Elle est aussi renommée pour le canotage que l'on pratique sur la magnifique rivière Dumoine!

## 12.2 COORDONNÉES DES GROUPES PARTENAIRES

Action pour la protection des forêts du Québec (APFQ)  
23, Jeanne-Marie-Chavoïn, no 306  
Gatineau (Québec) J8Z 1V9  
Tél. : (819) 770-5961  
Courriel : apfq@videotron.ca



Action pour la  
Protection des  
Forêts du  
Québec

AGZAT  
150, Avenue du Lac  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4N5  
Tél. : (819) 762-6660 Téléc. : (819) 764-6375



Association des gestionnaires de zecs  
de l'Abitibi-Témiscamingue (AGZAT)

Association canadienne de canotage récréatif  
446 Main St West  
Merrickville ON K0G 1N0  
Tél. : (613) 269-2910 Téléc. : (613) 269-2908  
Courriel : info@paddlingcanada.com



Black Feather - The Wilderness Adventure Company  
250 McNaughts Road, RR#3  
Parry Sound, Ontario P2A 2W9  
Tél. : (705) 746-1372 Téléc. : (705) 746-7048  
Courriel : info@wildernessadventure.com



Corporation Archéo-08  
200, rue Côté Ouest  
Évain (Québec) J0Z 1Y0  
Tél. : (819) 768-2200 Téléc. : (819) 768-5040  
Courriel : info@archo08.qc.ca



CRE Abitibi-Témiscamingue (08)  
423, avenue Larivière,  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4H9  
Tél. : (819) 762-0971 poste 2487 Téléc. : (819) 797-1631  
Courriel : creat@lino.com



CREDD Outaouais (07)  
115, boul. Sacré-cœur, bureau 204  
Gatineau (Québec) J8X 1C5  
Tél. : (819) 772-4925 Téléc. : (819) 772-4945  
Courriel : creddo@infonet.ca



ÉCOaventures  
8550, boul. Pie IX, bureau 150,  
Montréal (Québec) H1Z 4G2  
Tél. : (514) 271-1230 Téléc. : (514) 271-3153  
Sans frais: 1-866 326-9453  
Courriel : info@ecoaventures.ca



Fondation Rivières  
5834, rue Clark  
Montréal (Québec) H2T 2V7  
Tél. : (514) 272-2666 ou 1-866-774-8437  
Courriel : Fondationrivieres@videotron.ca



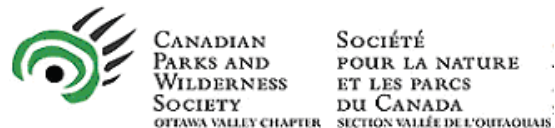
Fonds mondial pour la nature Canada (WWF-Canada)  
1253, av. McGill College, bureau 330  
Montréal (Québec) H3B 2Y5  
Tél. : (514) 866-7800 Téléc. : (514) 866-7808  
Courriel : panda@wwfcanada.org



Fédération québécoise du canot et du kayak  
4545, av. Pierre-de Coubertin  
C.P. 1000, succursale M, Montréal (Québec) H1V 3R2  
Tél. : (514) 252-3001 Téléc. : (514) 252-3091  
Courriel : info@canot-kayak.qc.ca



Société pour la nature et les parcs Canada  
Section vallée de l'Outaouais  
880 Wellington Street, Suite 601  
Ottawa (Ontario) K1R 6K7  
Tel: (613) 232-7297 Téléc. : (613) 232-2030  
Courriel : ovinfo@cpaws.org



Trailhead  
1960 Scott St.  
Ottawa, Ontario K1Z 8L8  
Tél. : (613) 722-4229 Téléc. : (613) 722-0245  
Courriel : scottst@trailhead.ca



Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)  
1085, av. de Salaberry, bureau 300  
Québec (Québec) G1V 2R7  
Tél. : (418) 648-2104 Téléc. : (418) 648-0991  
Courriel : courrier@uqcn.qc.ca



ZEC Dumoine  
150, Avenue du Lac  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4N5  
Tél. : (819) 762-6660 Téléc. : (819) 764-6375  
Courriel : info@zecduinoine.ca



ZEC Rapides-des-Joachims  
C. P. 791  
Gatineau (Québec) J8P 6J3  
Tél. : (819) 663-6657 Téléc. : (819) 669-4707  
Courriel : rapidesdesjoachims@yahoo.ca



### 12.3 ESPECES EN PERIL

Selon le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), voici la liste des occurrences d'**espèces floristiques** menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées, associées à la rivière Dumoine (zone tampon de 50 km de côtés) (n :15 + 3 = 18).

|  |                             |
|--|-----------------------------|
| Arabette de Holboell ( <i>Arabis holboellii</i> )              | Susceptible d'être désignée |
| Carex de Back ( <i>Carex backii</i> )                          | Susceptible d'être désignée |
| Carex à larges feuilles ( <i>Carex platyphylla</i> )           | Susceptible d'être désignée |
| Céanothe d'Amérique ( <i>Ceanothus americanus</i> )            | Susceptible d'être désignée |
| Céanothe à feuilles étroites ( <i>Ceanothus herbaceus</i> )    | Susceptible d'être désignée |
| Chénopode de Fogg ( <i>Chenopodium foggii</i> )                | Susceptible d'être désignée |
| Gratiolle dorée ( <i>Gratiola aurea</i> )                      | Susceptible d'être désignée |
| Hélianthe à feuilles étalées ( <i>Helianthus divaricatus</i> ) | Vulnérable                  |
| Hudsonie tomenteuse ( <i>Hudsonia tomentosa</i> )              | Susceptible d'être désignée |
| Jonc de Greene ( <i>Juncus greenei</i> )                       | Susceptible d'être désignée |
| Genévrier de Virginie ( <i>Juniperus virginiana</i> )          | Susceptible d'être désignée |
| Gesse jaunâtre ( <i>Lathyrus ochroleucus</i> )                 | Susceptible d'être désignée |
| Polygonelle articulée ( <i>Polygonella articulata</i> )        | Susceptible d'être désignée |
| Renouée de Douglas ( <i>Polygonum douglasii</i> )              | Vulnérable                  |
| Sumac aromatique ( <i>Rhus aromatica</i> )                     | Vulnérable                  |
| Verge-d'or faux-ptarmica ( <i>Solidago ptarmicoides</i> )      | Susceptible d'être désignée |
| Faux-sorgho penché ( <i>Sorghastrum nutans</i> )               | Susceptible d'être désignée |
| Utriculaire résupinée ( <i>Utricularia resupinata</i> )        | Susceptible d'être désignée |

Selon le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), voici la liste des occurrences d'**espèces vertébrées** menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou rares dans un rayon de 50 km aux abords de la rivière Dumoine, régions du Témiscamingue et de l'Outaouais (n : 1 + 2 = 3).

|   |                             |
|---|-----------------------------|
| Faucon pèlerin ( <i>Falco peregrinus</i> )                  | Vulnérable                  |
| Pygargue à tête blanche ( <i>Haliaeetus leucocephalus</i> ) | Vulnérable                  |
| Grenouille des marais ( <i>Rana palustris</i> )             | Susceptible d'être désignée |

### 12.4 RÉSERVES ÉCOLOGIQUES

#### Réserve écologique James-Little

Localisation : 5 km au sud-est de Rapides-des-Joachims

Superficie : 204 ha (2,0 km<sup>2</sup>)

MRC : Pontiac

Descriptif : Un lambeau des très vieilles pinèdes à pin blanc de l'Outaouais et d'érablières à bouleau jaune.

Réserve écologique André-Linteau

Localisation : 5 km au nord-ouest de Rapides-des-Joachims

Superficie : 130 ha (1,3 km<sup>2</sup>)

MRC : Pontiac

Descriptif : Une pinède blanche de très grande qualité domine le site.

Réserve écologique de l'Aigle-à-Tête-Blanche

Localisation : En bordure de la rivière des Outaouais, en face de Rapides-des-Joachims

Superficie : 290 ha (2,9 km<sup>2</sup>)

MRC : Pontiac

Descriptif : Une aire d'hivernage spécialement protégée pour le Pygargue à tête blanche.

Réserve écologique Malakisis

Localisation : 30 km à l'est de Témiscaming

Superficie : 3 027 ha (3,0 km<sup>2</sup>)

MRC : Témiscamingue

Descriptif : Les dernières forêts feuillues vierges du Québec, peuplées de plusieurs arbres qui excèdent 250 ans, en plus de 9 EFE.

**12.5 LISTE DES POURVOIRIES ET DES ZEC**

|        |  |                |
|--------|--|----------------|
| 086 A  | ZEC Dumoine                                | (819) 762-6660 |
| 086 C  | ZEC Maganasipi                             | (819) 622-0527 |
| 086 B  | ZEC Restigo                                | (819) 627-9781 |
| 08-737 | Pourvoirie Kipawa                          | (819) 629-2002 |
| 07-623 | Pourvoirie du Lac Dix Mille                | (819) 647-5108 |
| 07-505 | Pourvoirie du Territoire de l'Orignal      | (705) 744-2172 |
| 076 A  | ZEC Saint-Patrice                          | (819) 683-2256 |
| 076 B  | ZEC Rapides-des-Joachims                   | (819) 663-6657 |
| 07-537 | Pourvoirie Triple R                        | (819)689-5028  |
| 08-746 | Pourvoirie Les gîtes du moine nature       |                |
| 07-907 | Pourvoirie Les guides de la vallée Dumoine | (613) 586-2300 |
| 08-684 | Pourvoirie Camp Memewin                    | (705) 744-2172 |

\*Source : FAPAQ, 2003

## 12.6 ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EXCEPTIONNELS

| Relevés écologiques et dendrométriques dans les forêts anciennes<br>du bassin de la rivière Dumoine |                                   |                           |
|---|-----------------------------------|---------------------------|
| <b><u>Identification</u></b>  |                                   |                           |
| Numéro du relevé de terrain   | 843-1-1                           | -                         |
| Numéro de proposition   | 843                               | 637                       |
| Groupement végétal  | Érablière à bouleau jaune         | Pinède à pin blanc        |
| Nom du site   | <b>Ruisseau Plassez</b>           | <b>Rivière Poussière</b>  |
| <b><u>Descripteurs écologiques</u></b>  |                                   |                           |
| Situation sur la pente  | Mi-pente                          | Bas de pente              |
| Forme de la pente   | Régulière                         | -                         |
| Inclinaison de la pente (%)   | 10                                | 13                        |
| Type de dépôt   | Till glaciaire                    | Épandage fluvio-glaciaire |
| Texture   | Sable très fin loameux            | Sable très fin loameux    |
| Drainage  | Modéré                            | Modéré                    |
| Type écologique   | Érablière à bouleau jaune mésique | -                         |
| <b><u>Type de peuplement</u></b>  |                                   |                           |
| Type forestier  | ERS-BOJ / ERE                     | PIB                       |
| Peuplement observé  | ERBJ                              | PBPPB                     |
| Densité-Hauteur   | A1                                | A1                        |
| Classe d'âge  | VIN                               | -                         |
| Trouées régénérées  | Petites, dispersées               | -                         |
| Structure du couvert  | Inéquienne                        | Équienne                  |
| Surface terrière (m <sup>2</sup> /ha)   | 36                                | -                         |
| Traces de coupes  | Aucune                            | Aucune                    |
| <b><u>Descripteurs dendrométriques</u></b>  |                                   |                           |
| Âge max. des arbres dominants   | 285                               | 165                       |
| Hauteur dominante (m)   | 24,8                              | 35,0                      |
| Hauteur maximale (m)  | Bouleau jaune 26,8                | 38,0                      |
| Diamètre dominant (cm)  | 72                                | 55                        |
| Diamètre maximal (cm)   | Bouleau jaune 89                  | 66                        |
| Plus gros chicot (cm)   | Bouleau jaune 58                  | -                         |
| Plus gros débris (cm)   | Bouleau jaune 62                  | -                         |

**Relevé de végétation**

|                             |                                 |                       |
|-----------------------------|---------------------------------|-----------------------|
| Espèces arborescentes (>4m) | <i>Acer saccharum</i>           | <i>Pinus strobus</i>  |
|                             | <i>Betula alleghaniensis</i>    | <i>Abies balsamea</i> |
| Espèces arbustives (<4m)    | <i>Acer saccharum</i>           |                       |
|                             | <i>Viburnum alnifolium</i>      |                       |
|                             | <i>Corylus cornuta</i>          |                       |
|                             | <i>Acer spicatum</i>            |                       |
| Espèces de sous-bois        | <i>Dryopteris spinulosa</i>     |                       |
|                             | <i>Trillium erectum</i>         |                       |
|                             | <i>Smilacina racemosa</i>       |                       |
|                             | <i>Streptopus amplexifolius</i> |                       |

**Fiche descriptive de la forêt ancienne de la Rivière Poussière (#637)**

| <b>Identification</b>                            |                        | <b>Évaluation</b>      |            |
|--|------------------------|------------------------|------------|
| No de proposition                                | 637                    | Éléments exceptionnels |            |
| Groupement végétal                               | Pinède blanche à sapin | Éléments négatifs      |            |
| Type d'EFE                                       | Forêt ancienne         | Dynamisme              |            |
| Nom du site                                      | Rivière Poussière      | Vulnérabilité          |            |
| Tenure   | Publique               |                        |            |
| Affectation                                      | -                      |                        |            |
| <b>Localisation</b>                              |                        |                        |            |
| Sous-domaine                                     | ERS-BOJ-O              | Validation             | Validé (3) |
| Région MRN                                       | 07                     | Inscription au tableau |            |
| Unité de gestion                                 | 071                    | Recommandations        |            |
| Aire commune                                     | 071-01                 | Autres travaux prévus  | -          |
| Municipalité                                     | Lac-Nilgaut            | Autres remarques       | -          |
| Feuillet (s)                                     | 31K05NE                | Analyste               |            |
| No de parcelle                                   | 1055                   | Date de la visite      | 09-Oct-97  |
| Superficie de gestion<br>(incluant bande-tampon) | 46                     |                        |            |

## Fiche descriptive de l'écosystème forestier exceptionnel du Ruisseau Plassez (#843)

| <b>Identification</b>                         |                           | <b>Évaluation</b>      |                                   |
|---|---------------------------|------------------------|-----------------------------------|
| No de proposition                             | 843                       | Éléments exceptionnels | Vieille forêt vierge; gros arbres |
| Groupement végétal                            | Érablière à bouleau jaune |                        |                                   |
| Type d'EFE                                    | Forêt ancienne            | Éléments négatifs      | Un chemin forestier scinde l'EFE  |
| Nom du site                                   | Ruisseau Plassez          |                        |                                   |
| Tenure  | Publique                  | Dynamisme              | Groupement stable                 |
| Affectation                                   | -                         |                        |                                   |
|   |                           | Vulnérabilité          | -                                 |
| <b>Localisation</b>                           |                           |                        |                                   |
| Sous-domaine                                  | ERS-BOJ-O                 | Validation             | Validé (3)                        |
| Région MRN                                    | 08                        | Inscription au tableau | EFE classé (septembre 2003)       |
| Unité de gestion                              | 081                       | Recommandations        | -                                 |
| Aire commune                                  | 081-21                    |                        |                                   |
| Municipalité                                  | Rivière-Kipawa (tno)      | Autres travaux prévus  | -                                 |
| Feuillet (s)                                  | 31L16SE                   |                        |                                   |
| No de parcelle                                | 4215-4345                 | Autres remarques       | -                                 |
| Nos de peuplement                             | 39-40-41-497-498-568-569  | Analyste               | Claude Poulin                     |
| Superficie de gestion (incluant bande-tampon) | 73                        | Date de la visite      | 15-Jun-01                         |



## 12.7 LETTRE D'APPUI DE TEMBEC



Bureau de LA SARRE  
LA SARRE Office

225, 9<sup>e</sup> avenue  
C.P. 2500  
9804  
La Sarre (Québec) J9Z 2X6

Téléphone : (819) 333-5511  
Télécopieur / Fax : (819) 333-

La Sarre, le 4 août 2004

### Madame Mélanie Desrochers

Chargée de projets - Commission Aires protégées  
Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)  
1085, avenue de Salaberry, bureau 300  
Québec (Québec) G1R 2V7

### Objet: Lettre d'appui pour la protection de la Rivière Dumoine

Madame Desrochers,

La consolidation du réseau d'aires protégées au Québec est très importante pour Tembec car à notre avis, les aires protégées sont à la base de l'aménagement forestier durable. Lors d'un exercice d'identification d'aires candidates à la protection, réalisé conjointement avec le Fonds mondial pour la nature (WWF) en janvier dernier, nous avons aussi mis en évidence la Rivière Dumoine pour les raisons suivantes :

- Reconnue comme la rivière la plus intègre de la région ;
- Dernière rivière non harnachée dans l'Outaouais ;
- Territoire relativement peu fragmenté dans l'ensemble ;
- Présence de Top 20 (analyse de l'AMBSQ-WWF) ;
- Présence de vieilles forêts ;
- Bonne hétérogénéité du paysage ;
- Rivière reconnue pour le récréotourisme et la pêche ;
- Site d'intérêt reconnu dans l'étude UQCN-WWF (1998) (Les milieux naturels du Québec méridional) ;
- Présence du Pygargue à tête blanche (espèce menacée au Québec).

Bien que nous reconnaissons l'importance de protéger la Rivière Dumoine, la superficie de notre proposition (42 046 ha) (figure 2b, #6) est plus modeste que la vôtre. Les raisons sous-jacentes à cette décision sont les impacts importants sur la possibilité forestière. Notre proposition permettait de maintenir les impacts à un niveau acceptable tout en protégeant de façon significative la rivière.

Veillez agréer, madame Desrochers, l'expression de mes meilleurs sentiments.

**Nathalie Perron, biol. Ph.D.**  
Scientifique forestier, Québec

p.j. Figure 2b. Aires candidates proposées par Tembec et le WWF (janvier 2004).

c.c. MM. Luc Houde et Pascal Simard, Tembec  
Mme Gaétane Boisseau, WWF

## 12.8 LETTRE DE COMMONWEALTH PLYWOOD



LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE

Case Postale 90  
STE-THÉRÈSE, QUÉBEC  
Canada J7E 4H9

Tél : (450) 435-6541 Fax : (450) 435-5200

Sainte-Thérèse, le 30 juillet 2004

Madame Mélanie Desrochers  
Union québécoise pour la conservation de la nature  
1085, avenue de Salaberry  
Bureau 130  
Québec (Québec) G1V 2R7

### **Objet : Aire protégée du bassin de la rivière Dumoine**

Madame,

Suite à la réception de votre document sur le projet d'aire protégée du bassin de la rivière Dumoine, nous aimerions vous apporter quelques commentaires.

Nous considérons que la rivière Dumoine, de par son historique, possède un potentiel récréotouristique important qui attire chaque année de nombreux touristes qui bénéficient de ses attraits pour y pratiquer des activités diversifiées allant de la chasse à la randonnée en canot. Comme cette rivière pourrait devenir un moteur économique important pour la région de l'Outaouais, nous sommes en accord que des mesures de protections particulières lui soient réservées.

Cependant, puisque le territoire visé est composé de forêts de qualité pour l'industrie de la transformation, la proposition actuelle est difficilement acceptable pour nous puisqu'elle aura un impact important sur l'approvisionnement de huit de nos usines.

Nous sommes présentement à évaluer les sites potentiels pour l'implantation d'aires protégées dans la province naturelle C et nous croyons qu'il serait possible d'élaborer une nouvelle proposition qui serait bénéfique à nos deux organismes.

Je vous invite à prendre contact avec moi afin de débiter des discussions pour en arriver à un compromis dans l'établissement de l'aire protégée de la rivière Dumoine. Je vous prie de recevoir, madame Desrochers, nos salutations distinguées.

André Fortin, ing. f.  
Responsable de la planification forestière à long terme  
Coordonnateur du PGAF 2007-2012 des UAF 071-52 et 081-51

## **12.9 LETTRE D'AIR KIPAWA, INC.**

Mrs. Melanie Desrochers:

Our company, Air Kipawa Inc., has been in operation since 1962 and our operations rely heavily on Dumoine Lake and Dumoine River. Our base in Rapides-des-Joachims, Qc services the Dumoine River on a regular basis and we do not want to see our operation jeopardized – but with that being said – we do support in principle the concept of the Dumoine River as a 'protected area' as long as the following criteria were met:

1. All existing and new logging be ceased within 3 kilometres of the watershed
2. All existing and new logging roads and bridges be destroyed and returned to their natural state
3. A written guarantee that we will not be dis-allowed to fly-in/out of the Dumoine watershed
4. Our operation will have exclusive "fly-in/out" rights to the Dumoine watershed once the area becomes protected

Yours Truly,

Daryl Vaillancourt

Air Kipawa, Inc.

Kipawa Base - ph. 819.627.9256 fax 705.476.0921

Joachims Base (Air Swisha) - ph. 613.586.2374

North Bay Base (Air North Bay) - ph. 705.497.8810

Kipawa Outfitters, Inc.

ph. 877.610.3474

All reservations can be made at our Toll Free number:

**877.610.3474**

Please visit our websites:

[www.airkipawa.com](http://www.airkipawa.com)

[www.kipawaoutfitters.com](http://www.kipawaoutfitters.com)

[www.airnorthbay.com](http://www.airnorthbay.com)

[www.airswisha.com](http://www.airswisha.com)